



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Finances

**NOTE SUR L'IMPACT CLIMATIQUE DU BUDGET
(NICB) DE LA MAURITANIE DANS LE CADRE
DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE POUR 2026**

AVRIL 2026

Table des matières

Résumé	3
Abréviations et acronymes	4
I. Introduction	5
1. Le changement climatique en Mauritanie	5
2. Les engagements de la Mauritanie en faveur du climat	5
3. La gestion des finances publiques et le climat	6
4. Préparation et réalisation du marquage climatique du budget.....	7
II. Méthodologie pour le marquage climatique du budget	8
1. Définition et objectifs du marquage climatique du budget.....	8
2. Périmètre des ministères et dépenses faisant l'objet du marquage climatique du budget	8
3. Méthodologie de pondération des dépenses.....	9
4. Intégration du marquage climatique du budget dans le processus budgétaire	9
III. Présentation des dépenses favorables au climat pour le budget 2026	10
1. Résultats agrégés du marquage climatique du budget.....	10
2. Résultats détaillés du marquage climatique du budget par ministère.....	12
2.1. Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA).....	12
2.2. Ministère de l'élevage (ME).....	13
2.3. Ministère de l'énergie et du pétrole (MEP)	14
2.4. Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD)	16
2.5. Ministère de l'équipement et des transports (MET)	17
2.6. Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (MHUAT) ...	18
2.7. Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (MHA)	20
2.8. Ministère de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP).....	22
Conclusion	23
Recommandations prioritaires	23
Annexe I – Méthodologie de marquage climatique du budget	24
I.1. Circulaire N° 006/MF/DGB portant Instructions pour le marquage climatique du budget pour le Projet de la Loi des Finances pour l'année 2026.....	24
I.2. Compléments méthodologiques de MCB, issus de l'exercice 2026	35
Annexe II – Présentation détaillée du marquage climatique du budget par ministère en 2024, 2025 et 2026	36

Résumé

La Mauritanie est fortement exposée aux impacts du changement climatique, ce qui en fait un enjeu central pour ses politiques publiques. Le pays fait face à une intensification des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, chaleur) et à des risques structurels tels que la désertification et la montée du niveau de la mer, avec des conséquences directes sur l'agriculture, les infrastructures et la sécurité alimentaire. À horizon 2080, les projections climatiques indiquent une hausse significative des températures, accentuant la vulnérabilité des territoires et des populations.

Les engagements climatiques de la Mauritanie sont ambitieux et structurés autour de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Le pays vise une réduction importante de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035, tout en renforçant ses capacités d'adaptation dans des secteurs clés comme l'agriculture, l'énergie, la pêche ou les infrastructures. Ces engagements s'inscrivent dans une stratégie plus large de développement durable et reposent en grande partie sur la transformation des investissements publics.

L'intégration du climat dans la gestion des finances publiques constitue un levier essentiel pour atteindre ces objectifs. Plusieurs réformes ont été engagées pour améliorer la prise en compte du climat dans le budget de l'État, notamment le renforcement de l'évaluation des projets d'investissement et la gestion des risques budgétaires liés au climat. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre du programme *Resilience and Sustainability Facility* et traduisent une volonté d'aligner les finances publiques sur les priorités climatiques.

Le marquage climatique du budget (MCB) est l'outil central retenu pour opérationnaliser cette intégration. Il consiste à identifier, classer et pondérer les dépenses publiques en fonction de leur impact sur le climat, selon quatre catégories (adaptation, atténuation, neutre, non évalué) et une échelle de pondération standardisée. La méthodologie, inspirée des marqueurs de Rio, a été adaptée au contexte mauritanien et appliquée à un périmètre initial de huit ministères principalement concernés par la CDN et aux dépenses d'investissement uniquement.

La mise en œuvre du MCB en 2026 repose sur un processus structuré et progressif impliquant les ministères concernés. Après la définition de la méthodologie, sa diffusion et des sessions de formation, les ministères ont procédé au marquage de leurs dépenses, avec une centralisation et validation assurées par la Direction Générale du Budget. Cet exercice constitue une première étape, réalisée à partir d'outils transitoires (tableurs Excel), dans l'attente de son intégration dans les systèmes d'information budgétaires nationaux.

Les premiers résultats mettent en évidence une montée en puissance des dépenses favorables au climat. 35,8% des dépenses d'investissements des ministères étudiés sont favorables au climat dans le budget prévisionnel pour 2026, en hausse par rapport au budget exécuté de 2024 (32,5%). Il s'agit en majorité de dépenses favorables à l'adaptation au changement climatique, ce qui traduit l'importance des investissements dans la résilience des infrastructures. Cette première évaluation permet ainsi d'éclairer les choix budgétaires qui ont été formulés et doit permettre d'informer la préparation du prochain budget.

Le marquage climatique du budget est une démarche incrémentale qui pourra être poursuivie et améliorée les années suivantes. En effet, la présence de dépenses non évaluées à hauteur de 38,4% en 2026 reflète les limites d'un premier exercice et la nécessité de renforcer progressivement la qualité des données, la capacité des acteurs, les outils utilisés et le périmètre du marquage.

Abréviations et acronymes

AFAT	Agriculture, foresterie et affectation des terres
C-PIMA	<i>Climate Public Investment Management Assessment</i>
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
DGB	Direction Générale du Budget
FMI	Fonds monétaire international
GES	Gaz à effet de serre
GFP	Gestion des finances publiques
MASA	Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire
MCB	Marquage climatique du budget
MEDD	Ministère de l’environnement et du développement durable
ME	Ministère de l’élevage
MEP	Ministère de l’énergie et du pétrole
MET	Ministère de l’équipement et des transports
MF	Ministère des finances
MHA	Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement
MHUAT	Ministère de l’habitat, de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire
MPIMP	Ministère de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires
MRU	Ouguiya mauritanien
NICB	Note sur l’impact climatique du budget
PIP	Programme d’investissement public
RM	<i>Reform measures</i>
RSF	<i>Resilience and Sustainability Facility</i>

I. Introduction

1. Le changement climatique en Mauritanie

La Mauritanie fait face à des défis croissants liés au changement climatique, avec une fréquence accrue des épisodes de chaleur extrême, des inondations, des sécheresses prolongées, ainsi qu'une avancée du désert et une montée du niveau de la mer¹.

Ces phénomènes ont des répercussions directes sur les infrastructures, l'agriculture, l'élevage et les conditions de vie des populations. La raréfaction des précipitations et la hausse des températures rendent les sols plus arides, mettant en péril la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés rurales.

D'ici 2080, les projections climatiques indiquent une augmentation des températures entre 2,0 °C et 4,5 °C, avec des impacts plus marqués dans le sud et l'ouest du pays. Par ailleurs, la montée du niveau de la mer, estimée à 36 cm dans le scénario le plus pessimiste, menace les zones côtières, entraînant un risque d'intrusion d'eau salée dans les réserves d'eau douce et les voies navigables.

Ces transformations climatiques pourraient également causer des dommages importants aux infrastructures, notamment aux routes et aux ponts, compromettant le développement économique et la résilience des territoires face aux catastrophes naturelles.

2. Les engagements de la Mauritanie en faveur du climat

Les engagements de la Mauritanie en faveur du climat adoptés dans le cadre de l'Accord de Paris se reflètent dans la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) soumise en 2021² et mise à jour en 2025³.

En matière d'atténuation, les engagements de la Mauritanie visent une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 75,8% (soit 17 434 Gg CO₂eq) en 2035 par rapport au niveau de référence, dont une réduction inconditionnelle de 8,1% (soit 1 873 Gg CO₂eq) et une réduction conditionnelle de 67,7% (soit 15 561 Gg CO₂eq).

Ces engagements sont également intégrés dans les plans sectoriels des secteurs couverts par la CDN. Les émissions des GES de la Mauritanie représentent 0,015 % des émissions globales mondiales. 99 % des émissions de GES du pays proviennent des secteurs de l'agriculture (y compris l'élevage) foresterie et affectation des terres (AFAT) et de l'énergie. L'impact climatique des dépenses publiques dans ces deux secteurs sera donc particulièrement important à évaluer. En particulier, le Pacte national de l'énergie pour la République islamique de Mauritanie⁴ prévoit d'augmenter significativement la capacité de production de l'électricité à partir des sources renouvelables à 70% à l'horizon 2030, contre environ 44% actuellement.

En matière d'adaptation, les engagements de la Mauritanie visent à promouvoir la résilience aux changements climatiques, à travers le renforcement des capacités d'adaptation des écosystèmes, de la population, de l'économie et des territoires, en vue d'assurer un développement territorial et socio-économique inclusif et durable.

En effet, d'une vulnérabilité extrême, la Mauritanie a élargi son ambition d'adaptation pour couvrir les axes suivants : protection et conservation des écosystèmes y compris les zones humides, gestion des parcours, conservation de la biodiversité, pêche et aquaculture, habitat et urbanisme, sécurité alimentaire, santé, infrastructures, éducation, et prévention des événements climatiques extrêmes.

¹ « Profil de risque climatique : Mauritanie », Pik, Giz, KfW, 2021.

² [Contribution Déterminée Nationale actualisée CDN 2021-2030 de la Mauritanie, 23 septembre 2021.](#)

³ [Troisième Contribution Déterminée au niveau National \(CDN 3.0\) de la Mauritanie, 8 octobre 2025.](#)

⁴ [Pacte National de l'Énergie pour la République Islamique de Mauritanie, décembre 2024.](#)

3. La gestion des finances publiques et le climat

Afin de traduire financièrement ces engagements climatiques de la Mauritanie, le renforcement de la gestion des finances publiques (GFP) en faveur de l'action climatique est essentiel.

Dans le cadre de l'évaluation de la gestion des investissements publics face au climat (C-PIMA) menée par le Fonds monétaire international (FMI)⁵ en 2023, trois principales recommandations ont été formulées :

- Renforcer les mécanismes d'évaluation préalable et de sélection des projets d'investissement, en intégrant l'exigence d'une évaluation de l'impact du changement climatique ainsi que des critères de sélection adaptés, afin de favoriser l'investissement « vert ».
- Introduire des marqueurs budgétaires sensibles au changement climatique et élaborer une stratégie budgétaire verte, afin d'améliorer la transparence, d'encourager les dépenses vertes et d'attirer des financements externes.
- Identifier, analyser et gérer les principaux risques budgétaires liés au changement climatique, en s'appuyant sur un cadre commun d'analyse et de gestion des risques budgétaires pour l'ensemble des risques budgétaires.

Les résultats du C-PIMA ont été pris en compte pour la définition des mesures de réforme de la GFP, qui font partie des mesures de réforme (*reform measures, RM*) plus larges prévues dans le cadre du programme de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (*Resilience and Sustainability Facility, RSF*)⁶.

Dans le cadre de la RSF, la Mauritanie s'est engagée à mettre en œuvre des réformes budgétaires afin d'intégrer plus efficacement les dépenses liées au climat dans le processus budgétaire national.

La mise en œuvre de ces réformes se concrétise à travers, d'une part, l'adoption d'une méthodologie de marquage climatique du budget (MCB) et, d'autre part, la publication de la présente **Note sur l'impact climatique du budget (NICB)** qui rend compte de l'application de cette méthodologie de MCB au budget prévisionnel pour 2026 et aux budgets exécutés de 2024 et 2025.

Encadré 1. Principales caractéristiques de la méthodologie de MCB

Le marquage climatique du budget est un processus d'identification, de mesure et de suivi des dépenses de l'État liées au climat. En pratique, il consiste à évaluer chaque élément du budget de l'État en fonction de son impact sur le climat et à lui attribuer une « étiquette » ou marqueur climatique. La définition d'une méthodologie de marquage suppose ainsi de définir avec précision quatre éléments :

1. Le périmètre des administrations publiques dont le budget est examiné ; dans le cas présent, ce périmètre correspond à huit ministères concernés par la CDN ;
2. La nature des dépenses concernées ; dans le cas présent, ce sont uniquement les dépenses d'investissements ;
3. Une liste de marqueurs climatiques en fonction de l'impact de chaque dépense ; dans le cas présent, quatre marqueurs ont été adoptés : impact favorable à l'adaptation au changement climatique, impact favorable à l'atténuation du changement climatique, impact neutre et impact non évalué.
4. Une échelle de pondération pour définir la proportion de chaque dépense à laquelle est appliqué ce marqueur ; dans le cas présent, quatre pondérations ont été retenues (25, 50, 75 et 100%).

Cette méthodologie est précisée plus en détail dans la partie II de la présente note ainsi qu'en annexe I.

⁵ [Résumé du rapport d'assistance technique – République islamique de Mauritanie, C-PIMA, FMI, novembre 2023.](#)

⁶ Approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 19 décembre 2023 pour un montant de 193,2 millions de DTS (environ 258,21 millions de dollars).

4. Préparation et réalisation du marquage climatique du budget

Le point de départ pour la réalisation du MCB a été la définition d'une méthodologie adaptée, construite et validée avec les autorités mauritaniennes lors d'une mission d'assistance technique du FMI en 2025⁷. Cette méthodologie est présentée en détail dans la circulaire N° 006/MF/DGB du 1^{er} décembre 2025 relative au marquage climatique budgétaire, jointe en annexe I et résumée dans la partie II ci-après de la présente note. Ces informations sont complétées par une série de compléments méthodologiques (conventions de marquage) issus de la pratique de l'exercice de MCB 2026, qui figurent en annexe I de la présente note.

La mise en œuvre de cette méthodologie en 2026 a ensuite suivi un processus en quatre étapes :

1. Communication en décembre 2025 de la méthodologie auprès des ministères concernés, par la diffusion de la circulaire N° 006/MF/DGB du 1^{er} décembre 2025 ;
2. Explication de la méthodologie et cas pratiques auprès des ministères concernés, à travers des ateliers et séances de formation d'abord avec tous les ministères (février 2026) puis avec chaque ministère individuellement (mars-avril 2026) ;
3. Application de la méthodologie par les ministères concernés au budget prévisionnel pour 2026, ainsi qu'aux budgets exécutés 2024 et 2025 à titre de comparaison ;
4. Centralisation des résultats, vérifications, consolidation des données et rédaction de la note de synthèse (avril 2026).

La Direction Générale du Budget (DGB) a réalisé ces travaux en étroite collaboration avec huit ministères concernés par la CDN et avec l'appui, pour ce premier exercice, d'un expert du FMI. Les résultats de ces travaux sont présentés dans la partie III de la présente note et détaillés en annexe II. Ils doivent permettre, pour la suite du processus budgétaire, d'éclairer l'exécution du budget pour 2026 et d'informer la préparation du budget pour 2027.

⁷ Rapport d'assistance technique – République islamique de Mauritanie – Cadre pour le marquage climatique du budget, FMI, avril 2025.

II. Méthodologie pour le marquage climatique du budget

1. Définition et objectifs du marquage climatique du budget

Le MCB est un processus d'identification, de mesure et de suivi des dépenses de l'État liées au climat. En pratique, le marquage consiste à évaluer chaque élément du budget de l'État en fonction de son impact sur le climat et à lui attribuer une « étiquette » (le marquage) selon qu'il est favorable ou non à un objectif climatique, comme l'adaptation ou l'atténuation.

Le MCB est un outil essentiel à l'échelle internationale pour renforcer la transparence budgétaire et guider les décisions d'investissement en matière de climat. Il permet :

- Sur le plan budgétaire : d'évaluer l'effort budgétaire consacré à l'adaptation et à l'atténuation ; d'améliorer la planification budgétaire, en intégrant des objectifs environnementaux dans l'allocation des ressources ; de renforcer la transparence des finances publiques et de faciliter l'accès aux financements climatiques internationaux ;
- Sur le plan climatique et macroéconomique : de faciliter l'atteinte des objectifs climatiques (meilleur ciblage des projets à financer, suivi et évaluation des progrès d'une année à l'autre) ; d'améliorer la résilience climatique et macroéconomique à moyen et long terme (limitation de l'impact économique et social du changement climatique).

Il n'existe pas de norme internationale unique pour classer les dépenses climatiques. Chaque pays adapte la méthodologie en fonction de son cadre budgétaire et de ses priorités stratégiques. La méthodologie la plus adaptée pour la Mauritanie repose sur les définitions des marqueurs de Rio, qui distinguent : les « dépenses d'adaptation », qui visent à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels face au changement climatique ; les « dépenses d'atténuation », qui contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces définitions sont alignées avec la CDN de la Mauritanie.

2. Périmètre des ministères et dépenses faisant l'objet du marquage climatique du budget

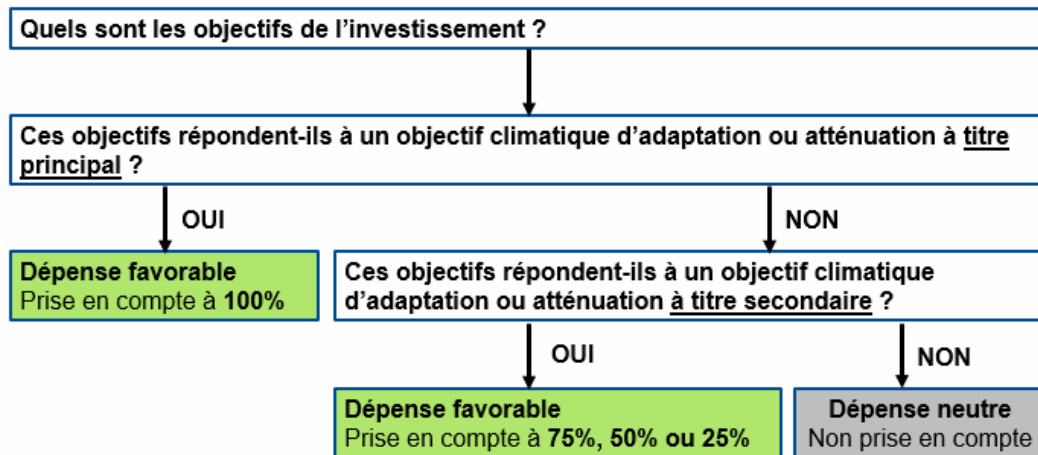
La méthodologie de MCB a été appliquée dans un premier temps au périmètre suivant de dépenses, répondant à quatre critères cumulatifs :

- (i) Dépenses relevant des huit ministères principalement concernés par la CDN :
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ;
 - Ministère de l'Élevage ;
 - Ministère de l'Énergie et du Pétrole ;
 - Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
 - Ministère de l'Équipement et des Transports ;
 - Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire ;
 - Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
 - Ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires.
- (ii) Dépenses d'investissement, marquées au niveau des sous-chapitres/sous-programmes ;
- (iii) Dépenses du budget général de l'État ;
- (iv) Dépenses favorables au climat.

Il sera possible d'adapter progressivement ces critères dans un second temps pour étendre le périmètre du MCB (i) à d'autres ministères, (ii) aux dépenses de fonctionnement ; (iii) aux dépenses d'investissement financées par les bailleurs, et (iv) aux dépenses défavorables au climat.

3. Méthodologie de pondération des dépenses

La méthodologie du MCB propose un système de pondération permettant de quantifier la composante climatique des dépenses à trois niveaux : 100 % pour les dépenses ayant un objectif climatique principal ; 75 %, 50 % ou 25 % pour les dépenses ayant un objectif climatique secondaire ; 100 % (et non plus 0%) pour les dépenses neutres ou non évaluées. L'arbre de décision est le suivant :



4. Intégration du marquage climatique du budget dans le processus budgétaire

Le MCB est utilisé dans la phase de préparation du budget prévisionnel. Lors de la préparation budgétaire, les ministères sectoriels doivent identifier les dépenses climatiques dans leurs propositions budgétaires. Ensuite, une phase de validation est menée par la DGB, avec l'appui technique du ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD). Enfin, le Comité RSF se prononce sur la Note sur l'impact climatique du budget (NICB), qui rend compte des résultats annuels du MCB, avant transmission au Parlement.

Les fiches de suivi des projets d'investissements du Programme d'investissement public (PIP) peuvent être utilisées comme support de discussion du MCB entre les ministères sectoriels et la DGB.

Dans l'attente de l'intégration dans le système d'information budgétaire, le MCB pour 2026 a été réalisé à partir de tableurs Excel. Un modèle de tableur a été transmis par la DGB aux huit ministères sectoriels principalement concernés par la CDN, afin qu'ils y renseignent leur MCB et que des graphiques soient automatiquement générés pour leurs budgets exécutés de 2024 et 2025 et leur budget prévisionnel pour 2026.

Le MCB sera par la suite intégré dans le système d'information budgétaire (TAHDIR et RACHAD), sous la forme d'un marqueur thématique permettant de marquer les dépenses d'investissement au niveau des sous-chapitres/sous-programmes, afin de permettre aux ministères sectoriels de renseigner le MCB directement sur ces interfaces et d'assurer un suivi efficace des dépenses liées au climat⁸.

⁸ Le système d'information budgétaire permet déjà le marquage thématique des lignes budgétaires ; cette fonctionnalité sera utilisée et adaptée pour le marquage climatique, ce qui en facilitera la mise en œuvre technique.

III. Présentation des dépenses favorables au climat pour le budget 2026

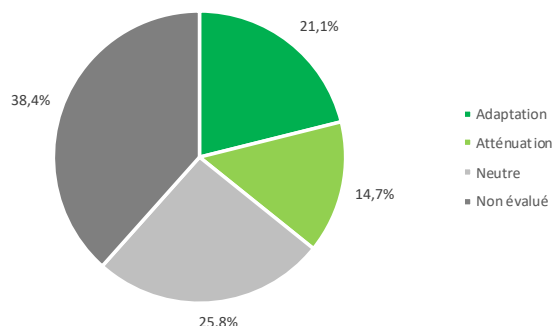
1. Résultats agrégés du marquage climatique du budget

35,8% des dépenses d'investissements des ministères étudiés, soit 14 103,7 millions de MRU, sont favorables au climat dans le budget pour 2026 (cf. graphique 1) :

- Les dépenses favorables à l'adaptation au changement climatique représentent 21,1% des dépenses totales d'investissements, soit 8 323 millions de MRU ;
- Les dépenses favorables à l'atténuation représentent 14,7% des dépenses totales d'investissements, soit 5 780,7 millions de MRU.

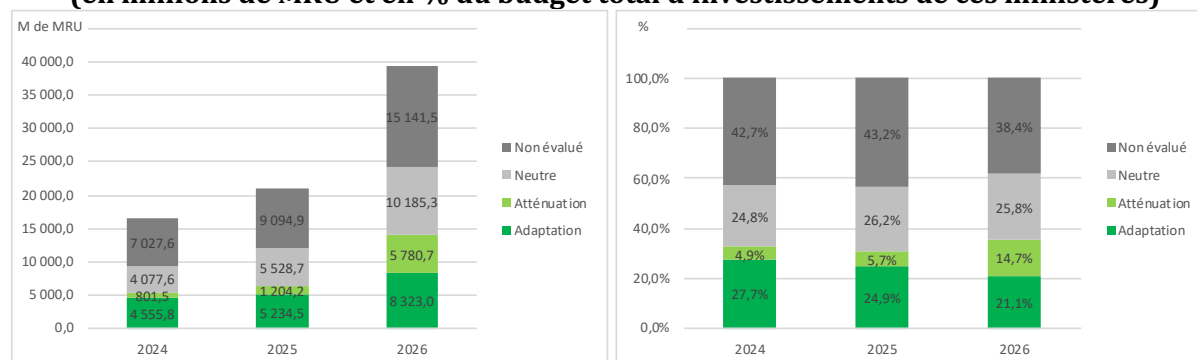
S'y ajoutent 25,8% (10 185,3 millions de MRU) de dépenses considérées comme « neutres », ainsi que 38,4% (15 141,5 millions de MRU) de dépenses « non évaluées » dont l'impact climatique n'a pas pu être déterminé par manque d'informations à ce stade. En effet, le MCB est une démarche incrémentale et dont la mise en œuvre est graduelle, ce qui explique la proportion de dépenses non évaluées, qui pourront l'être progressivement les prochaines années.

Graphique 1. Marquage climatique du budget des huit (8) ministères en 2026 (en % du budget total d'investissements de ces ministères)



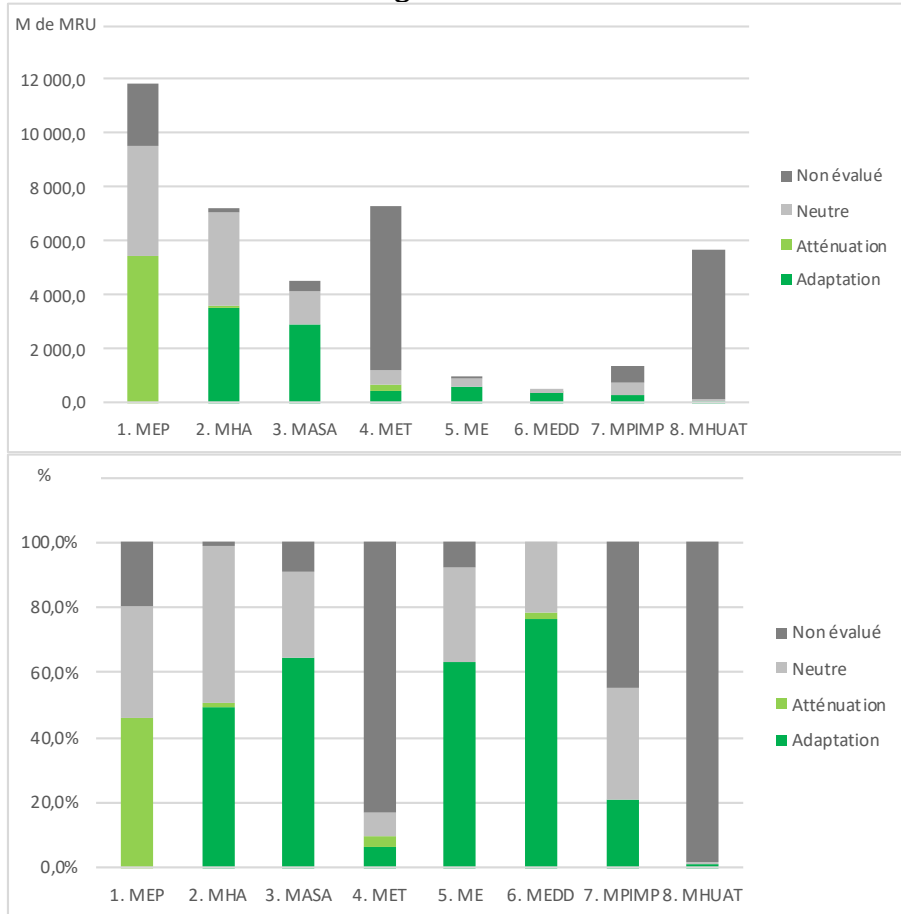
Les dépenses d'investissements favorables au climat (adaptation et atténuation) sont en augmentation dans le budget pour 2026 par rapport aux budgets pour 2024 et 2025 sur le périmètre des huit ministères étudiés. Cette augmentation se matérialise nettement et de manière continue en valeur absolue (+1 081,4 millions de MRU entre les budgets exécutés 2024 et 2025, +7 665,1 millions de MRU entre le budget exécuté 2025 et le budget prévisionnel pour 2026, cf. graphique 2), et de manière moins continue en pourcentage des dépenses totales d'investissements sur ce périmètre (32,5% en 2024, 30,6% en 2025, 35,8% en 2026, cf. graphique 3).

Graphiques 2 et 3. Évolution du marquage climatique du budget des huit (8) ministères entre 2024 et 2026 (en millions de MRU et en % du budget total d'investissements de ces ministères)



Trois ministères représentent à eux seuls plus de 85% du total des dépenses d'investissement favorables au climat en 2026 sur le périmètre des huit ministères étudiés : le ministère de l'énergie et du pétrole (38,8% de ce total), le ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (25,7%), le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (20,8%) (cf. graphiques 4 et 5). Pour chacun de ces ministères, les dépenses favorables au climat représentent plus de 45% de leurs dépenses totales d'investissements.

Graphiques 4 et 5. Marquage climatique du budget de chaque ministère en 2026 (en millions de MRU et en % du budget total d'investissements de ces ministères)



2. Résultats détaillés du marquage climatique du budget par ministère

2.1. Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA)

Graphiques 6 et 7. Marquage climatique du budget du MASA en 2026
(en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)

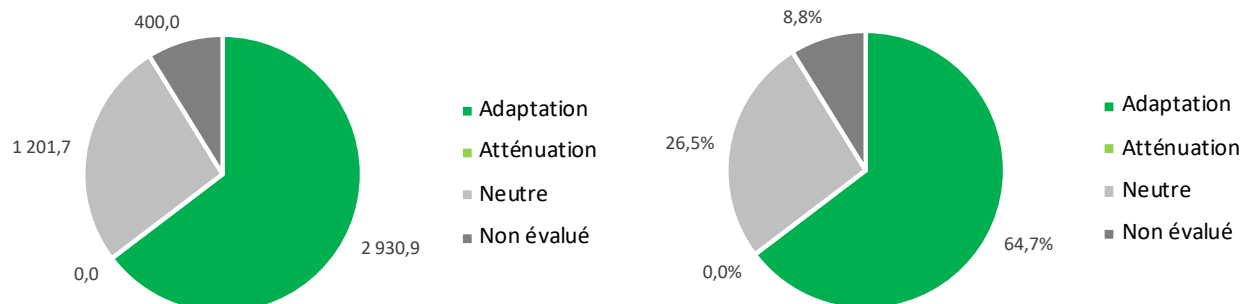
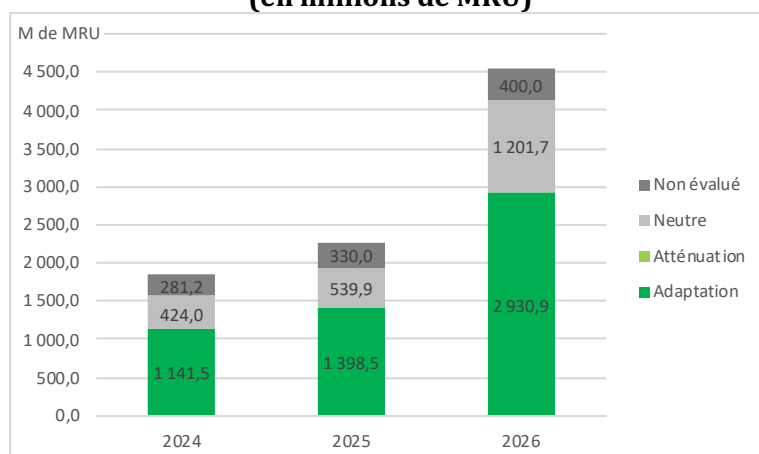


Tableau 1. Détail du marquage climatique du budget du MASA en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
CABINET	Intrants agricoles	400 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local/Composante Agriculture	362 400 000,0	Adaptation	75%
	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la relance de l'irrigué dans le Gorgol et le Guidimakha (ASARIGG)	62 000 000,0	Adaptation	75%
	Projet d'appui au développement et d'innovation du secteur agricole en Mauritanie (PADISAM)	127 400 000,0	Adaptation	75%
	Projet d'appui au développement des filières porteuses et de l'agriculture contractuelle (PAFAC)	63 600 000,0	Adaptation	50%
	Projet de mise en œuvre des chenaux	970 000 000,0	Adaptation	75%
	Projet de résilience et de développement communautaire de la vallée du fleuve Sénégal (PRDC-VFS)	110 500 000,0	Adaptation	50%
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Développement des filières agricoles	300 000 000,0	Adaptation	75%
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Infrastructures et aménagement rural	751 000 000,0	Adaptation	75%
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Protection des végétaux	100 000 000,0	Adaptation	25%
PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN MAURITANIE (PATAM)	Projet d'appui à la transformation agricole en Mauritanie (PATAM)	328 750 000,0	Adaptation	75%
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FOURRAGERES (PDCF)	Projet de développement des cultures fourragères (PDCF)	40 000 000,0	Adaptation	75%
PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX (PROGRES)	Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	166 900 000,0	Adaptation	75%
PROJET DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS (PPDO)	Projet de promotion et de développement des oasis (PPDO)	35 000 000,0	Adaptation	75%
SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SONADER)	Aménagement rural	415 000 000,0	Adaptation	75%
	Aménagements de périmètres agricoles au profit des jeunes diplômés	300 000 000,0	Adaptation	50%
Total		4 532 550 000,0		

Graphique 8. Évolution du marquage climatique du budget du MASA entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.2. Ministère de l'élevage (ME)

Graphiques 9 et 10. Marquage climatique du budget du ME en 2026 (en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)

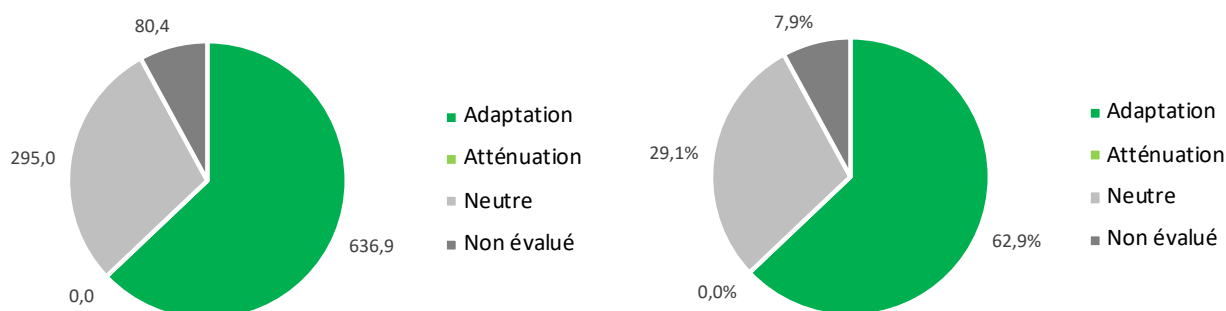
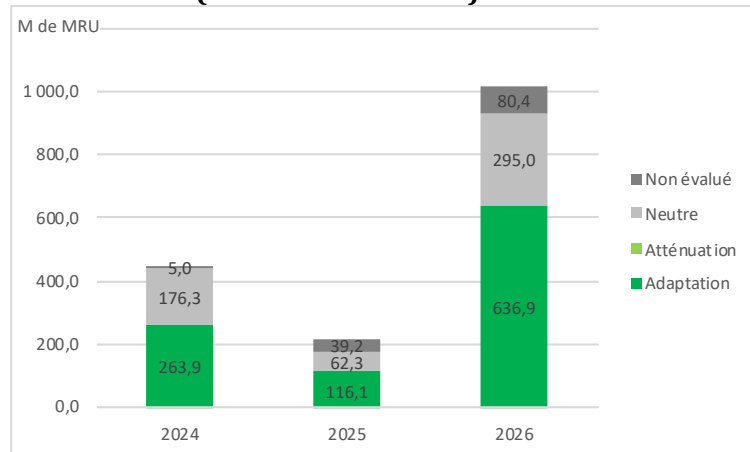


Tableau 2. Détail du marquage climatique du budget du ME en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS)	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)-Phase II	578 920 000,0	Adaptation	75%
CABINET	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local/Composante Elevage	50 400 000,0	Non évalué	100%
	Projet d'appui à la chaîne de production des viandes rouges de qualité	30 000 000,0	Non évalué	100%
	Projet de valorisation des ressources agropastorales (AWKAR)	54 800 000,0	Adaptation	75%
DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES	Renforcement des infrastructures sanitaires	50 000 000,0	Adaptation	25%
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES	Amélioration de l'élevage des petits ruminants	10 000 000,0	Adaptation	50%
	Valorisation durable de cultures fourragères et des pâturages	30 000 000,0	Adaptation	75%
OFFICE NATIONAL DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DU PASTORALISME (ONARDEP)	Développement de l'amélioration génétique	20 000 000,0	Adaptation	75%
	Programme National d'Hydraulique Pastorale	50 000 000,0	Adaptation	75%
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ELEVAGE (PDIE)	Développement des bassins laitiers	138 199 612,0	Adaptation	50%
Total		1 012 319 612,0		

Graphique 11. Évolution du marquage climatique du budget du ME entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.3. Ministère de l'énergie et du pétrole (MEP)

Graphiques 12 et 13. Marquage climatique du budget du MEP en 2026 (en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)

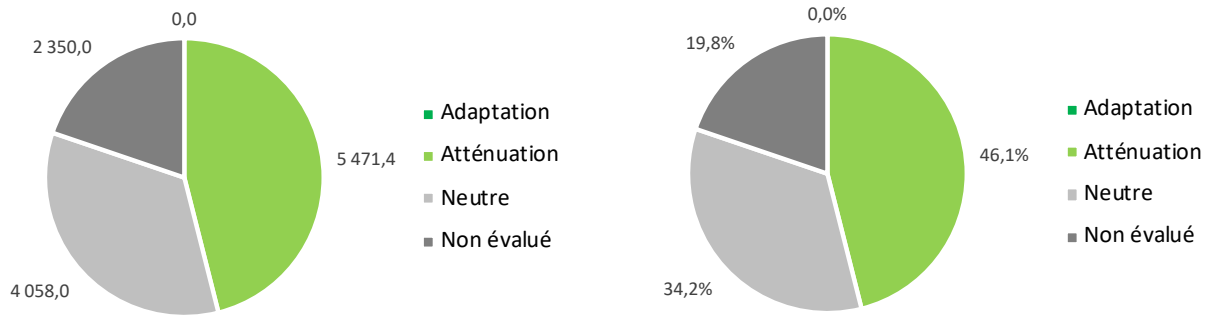
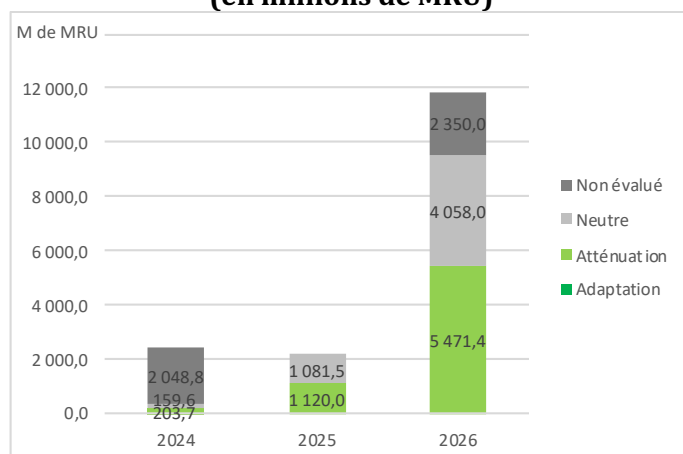


Tableau 3. Détail du marquage climatique du budget du MEP en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
CABINET	Acquisition des véhicules	10 000 000,0	Neutre	100%
	Développement des ressources énergétiques et appui au secteur minier (DREAM) - phase 1	217 720 000,0	Atténuation	75%
	Réhabilitation du bâtiment du ministère du Pétrole et de l'Energie	5 000 000,0	Neutre	100%
	Renforcement des capacités du MPE	2 000 000,0	Neutre	100%
DIRECTION GENERALE DE L'ELECTRICITE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	Accès abordable à une électricité propre et renouvelable	75 714 286,0	Atténuation	50%
	Construction de centrales hybrides éoliennes thermiques sur le littoral	14 716 739,0	Atténuation	100%
	Développement des infrastructures électriques rurales en zones isolées	50 000 000,0	Atténuation	75%
	Électrification de 50 localités à travers la conversion de la dette espagnole	3 000 000,0	Atténuation	50%
	Extension des réseaux MT Zone Sud Est du Projet BOUCLE entre Kaédi et Sélibabi	1 048 650 570,0	Atténuation	75%
	Ligne électrique 225 k.v entre Kiffa-Aiou et Tintane-Yelimane et postes associés	659 493 333,0	Atténuation	50%
	Ligne électrique 225 k.v entre Nouakchott-Kiffa et postes associés	346 000 000,0	Atténuation	50%
	Maintenance des 19 centres semi-urbains	4 000 000,0	Neutre	100%
	Programme d'urgence pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Volet Accès à l'électricité et à l'éclairage public	200 000 000,0	Atténuation	50%
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local/Composante Accès à l'électricité	2 000 000 000,0	Atténuation	50%
	Projet d'extension de la centrale "Dual" 180 MW d'une capacité de 60 MW	1 550 000 000,0	Atténuation	50%
	Projet régional d'accès à l'électricité et de systèmes de stockage d'énergie par batteries (Battery Energy Storage Technology - BEST CEDEAO)	1 119 000 000,0	Atténuation	75%
	Renforcement des capacités de la SOMELEC	2 000 000 000,0	Non évalué	100%
	Renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR)	324 000 000,0	Atténuation	75%
	Renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR 2) – Mise en place de services énergétiques renouvelables	80 085 376,0	Atténuation	75%
	Renforcement des réseaux de la distribution (MT, BT et Eclairage public) à NKTT	200 000 000,0	Atténuation	50%
	Renforcement du parc de la production à NKTT et NDB	350 000 000,0	Non évalué	100%
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)	Projet de développement des réseaux de transport et de distribution de l'électricité	420 000 000,0	Atténuation	50%
	Renforcement de l'interconnexion électrique entre la Mauritanie et le Sénégal (ligne Nouakchott-Tobène)	1 200 000 000,0	Atténuation	50%
Total		11 879 380 304,0		

Graphique 14. Évolution du marquage climatique du budget du MEP entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.4. Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD)

Graphiques 15 et 16. Marquage climatique du budget du MEDD en 2026 (en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)

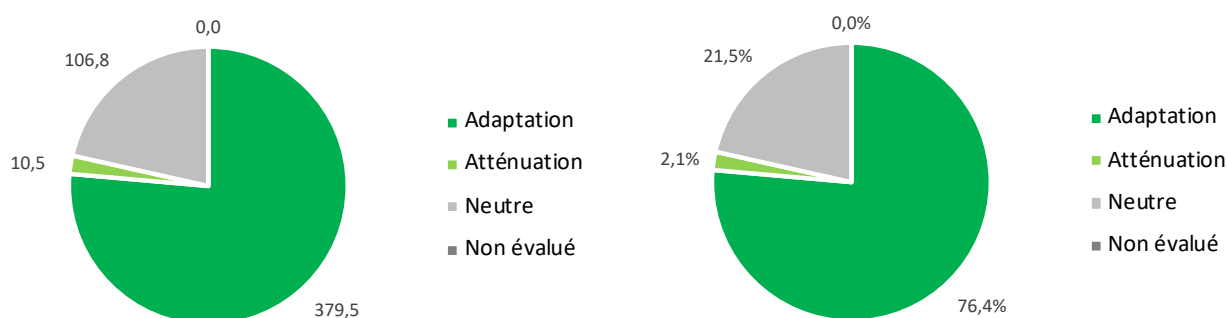
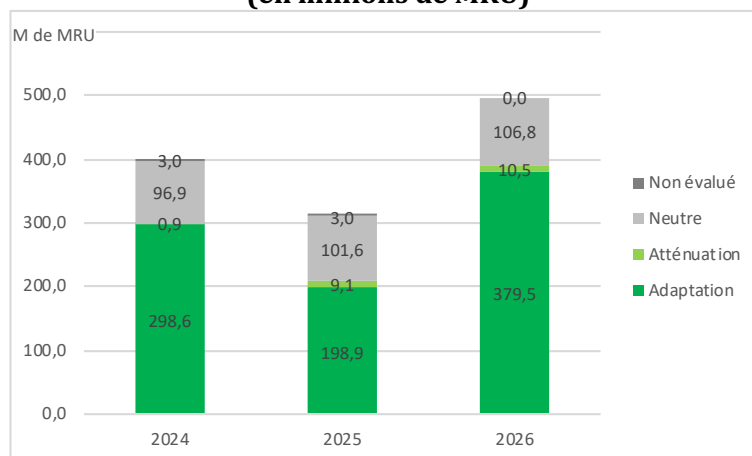


Tableau 4. Détail du marquage climatique du budget du MEDD en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
AGENCE NATIONALE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (ANGMV)	Campagne de reboisement et ensemencement direct	6 000 000,0	Atténuation	100%
	Projet d'appui à la GMV/AFD	108 000 000,0	Adaptation	100%
	Réalisation et équipements des forages / points d'eau pour les pépinières forestières collectives	30 000 000,0	Adaptation	75%
	Restauration des terres agrosylvopastorales dégradées	15 000 000,0	Adaptation	100%
CABINET	Programme Prioritaire pour le Développement de Nouakchott	150 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet Gestion Intégrée des Aires Protégées dans les Zones Arides de Mauritanie IMPADRA	41 000 000,0	Adaptation	100%
	Renforcement des capacités nationales en matière de transparence et de rapports ambitieux sur le climat/CBIT	3 000 000,0	Adaptation	75%
DIRECTION DE LA PROTECTION DES ESPECES ET DE LA RESTAURATION DES SOLS	Programme national de lutte contre la déforestation	4 500 000,0	Atténuation	100%
	Réhabilitation des terres dégradées par la fixation des dunes et la conservation des sols	9 200 000,0	Adaptation	100%
	Restaurer les zones humides stratégiques	20 000 000,0	Adaptation	100%
PARC NATIONAL D'AWLEIGATT (PNA)	Infrastructures et équipements du Parc National d'Awleigatt	47 000 000,0	Adaptation	50%
PROJET D'INVESTISSEMENT DE RÉSILIENCE DES ZONES CÔTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST	Projet d'investissement pour le résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA)	63 000 000,0	Adaptation	100%
Total		496 700 000,0		

Graphique 17. Évolution du marquage climatique du budget du MEP entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.5. Ministère de l'équipement et des transports (MET)

**Graphiques 18 et 19. Marquage climatique du budget du MET en 2026
(en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)**

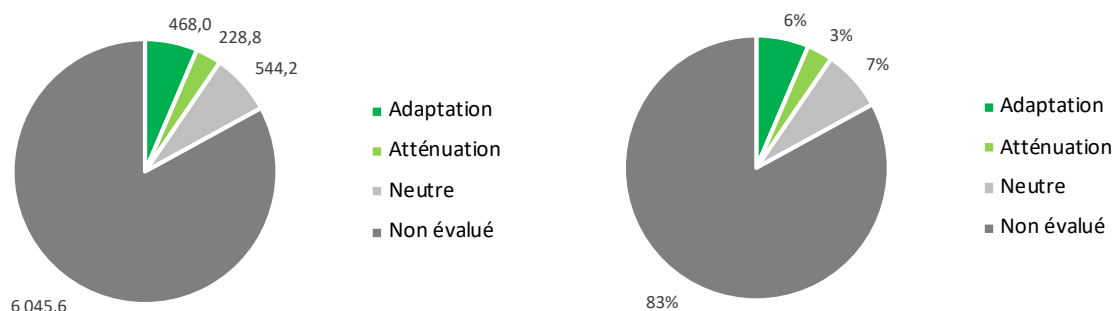
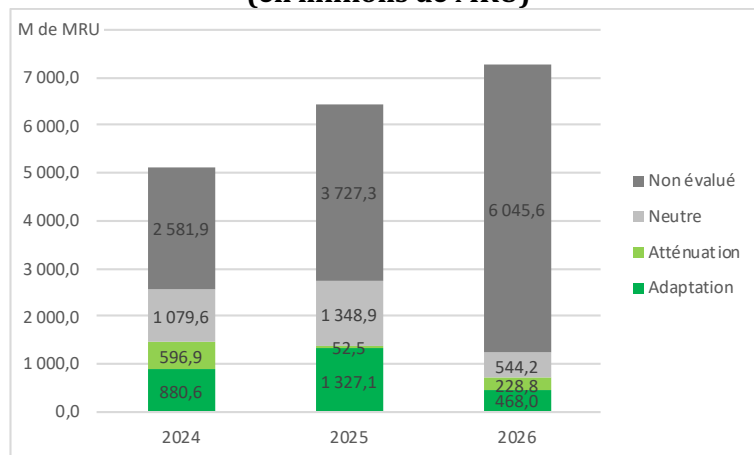


Tableau 5. Détail du marquage climatique du budget du MET en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	Contrat-programme pour l'entretien des voiries urbaines (COPREUVU)	200 000 000,0	Non évalué	100%
	Réhabilitation du réseau routier national	300 000 000,0	Adaptation	50%
	Travaux d'entretien du réseau routier national	635 993 770,0	Adaptation	50%
DIRECTION DE LA COOPERATION ET DE LA PROGRAMMATION	Etudes stratégiques pour le département	10 000 000,0	Non évalué	75%
DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE DES TRANSPORTS	Acquisition des équipements pour la sécurité routière	5 000 000,0	Non évalué	100%
	Campagne de sensibilisation sur la sécurité routière	8 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DES ETUDES DES INFRASTRUCTURES	Fonds des études des infrastructures	60 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DES TRANSPORTS	Appui à la Société des bacs de Rosso	10 000 000,0	Non évalué	100%
	Centres d'examen des permis	50 000 000,0	Non évalué	100%
	Fournitures de plaque d'immatriculation	200 000 000,0	Non évalué	100%
	Mise aux normes des aéroports à l'intérieur du pays	430 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	Construction de la route Amourj-Adel Bagrou	100 000 000,0	Non évalué	100%
	Construction de la route R'kiz-El Bezoul	20 000 000,0	Non évalué	100%
	Construction de la route Tidjikja-Kiffa-Kankossa-Selibabi-Kayes	1 193 916 700,0	Non évalué	100%
	Construction de la route Timbedra-Bousteila-Adel Bagrou	400 000 000,0	Non évalué	100%
	Construction de la route Tintane-Ain Verba-Twil	30 000 000,0	Non évalué	100%
	Construction du pont de Rosso sur le fleuve du Sénégal	342 982 400,0	Non évalué	100%
	Liaison Keur-Mecen-Océan	100 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme de désenclavement d'accès généralisé aux services de base	621 717 346,0	Non évalué	100%
	Programme de développement de la ville de Nouakchott	631 528 921,0	Non évalué	100%
	Programme de voiries à l'intérieur du pays	388 000 093,0	Non évalué	100%
	Programme prioritaire de développement de centre ville de Nouakchott	403 440 000,0	Non évalué	100%
	Projet mobilité urbaine Nouadhibou	40 000 000,0	Atténuation	75%
	Réseaux routiers de triange de l'espoir Monguel Sawata Barkoel	500 000 000,0	Non évalué	100%
	Travaux de construction de la route Achemim-N'Beiket Lahwach	87 352 564,0	Non évalué	100%
	Travaux de construction de la route Atar-Chinguetti	253 624 014,0	Non évalué	100%
	SOCIETE DE TRANSPORT PUBLIC (STP)	Gestion des transports publics	65 000 000,0	Atténuation
Nouakchott Mobilité Horizon 2026		200 000 000,0	Atténuation	75%
Total		7 286 555 808,0		

Graphique 20. Évolution du marquage climatique du budget du MET entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.6. Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (MHUAT)

Graphiques 21 et 22. Marquage climatique du budget du MHUAT en 2026 (en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)

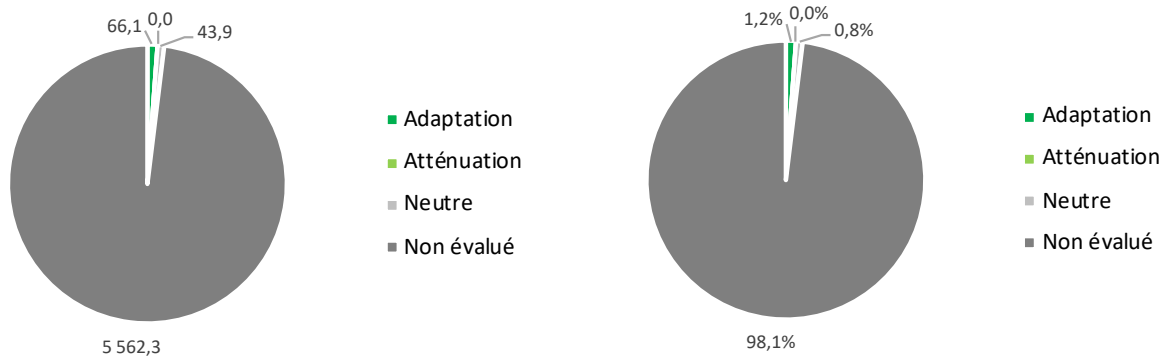
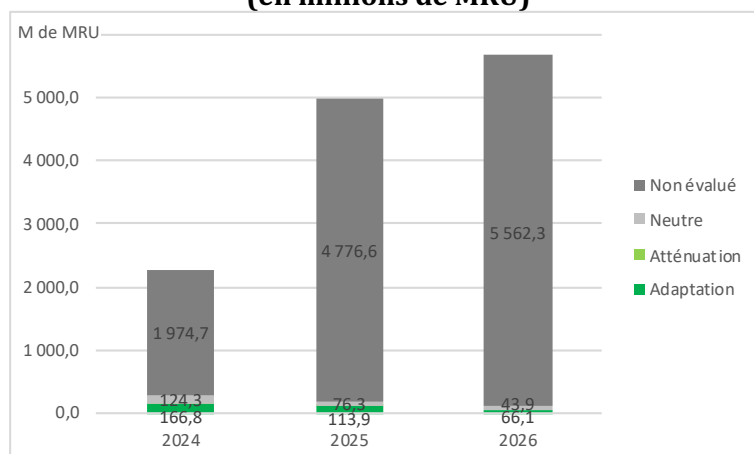


Tableau 6. Détail du marquage climatique du budget du MHUAT en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
CABINET	Aménagement et viabilisation	16 000 000,0	Adaptation	50%
	Appui à l'Établissement de Rénovation et Réhabilitation de la Ville de Tintane	7 500 000,0	Adaptation	50%
	Développement urbain des wilayas	10 000 000,0	Adaptation	50%
CELLULE DU PROGRAMME NATIONAL DE REGROUPEMENT DES LOCALITES	Regroupement des localités	50 000 000,0	Adaptation	50%
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	20 000 000,0	Adaptation	100%
DIRECTION DE L'HABITAT	Promotion des matériaux locaux	3 000 000,0	Adaptation	75%
DIRECTION DE LA CARTOGRAPHIE ET DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Couverture cartographique et géodésique	1 500 000,0	Adaptation	75%
DIRECTION DE MAINTENANCE	Entretien et réhabilitation de bâtiments administratifs	5 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS	Construction et réhabilitation des bâtiments administratifs	300 000 000,0	Non évalué	100%
	Études et suivi	30 000 000,0	Non évalué	100%
	Infrastructures de justice	50 000 000,0	Non évalué	100%
	Infrastructures de souveraineté	85 000 000,0	Non évalué	100%
	Infrastructures des chancelleries et ambassades	70 000 000,0	Non évalué	100%
	Infrastructures enseignement supérieur	300 000 000,0	Non évalué	100%
	Infrastructures islamiques	25 000 000,0	Non évalué	100%
	Infrastructures jeunesse et sport	200 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme d'urgence 2 pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Education	200 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme d'urgence 2 pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Santé	300 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme d'urgence pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Santé	309 680 000,0	Non évalué	100%
	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local/Composante Education	1 728 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local/Composante Santé	1 929 600 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DES ETUDES, DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPERATION	Etudes, recherche et développement	2 000 000,0	Adaptation	50%
DIRECTION DES OPERATION URBAINES	Planification et lotissement des villes	30 000 000,0	Non évalué	100%
Total		5 672 280 000,0		

Graphique 23. Évolution du marquage climatique du budget du MHUAT entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.7. Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (MHA)

**Graphiques 24 et 25. Marquage climatique du budget du MHA en 2026
(en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)**

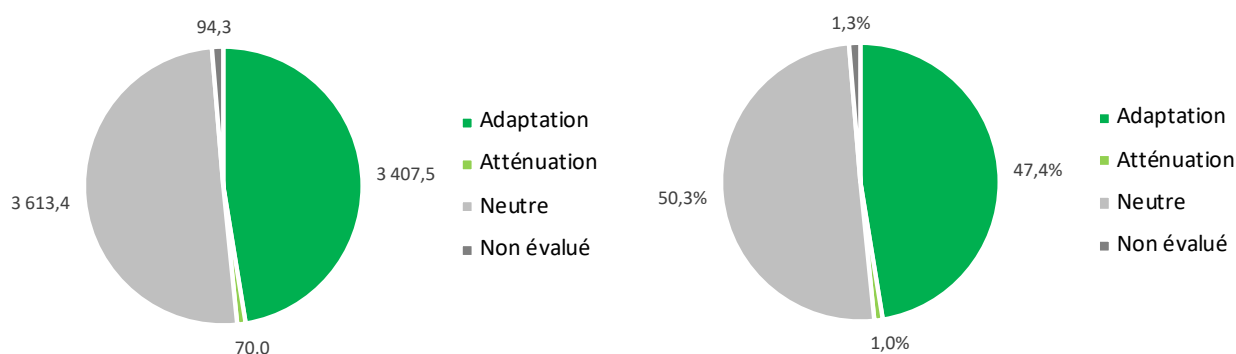
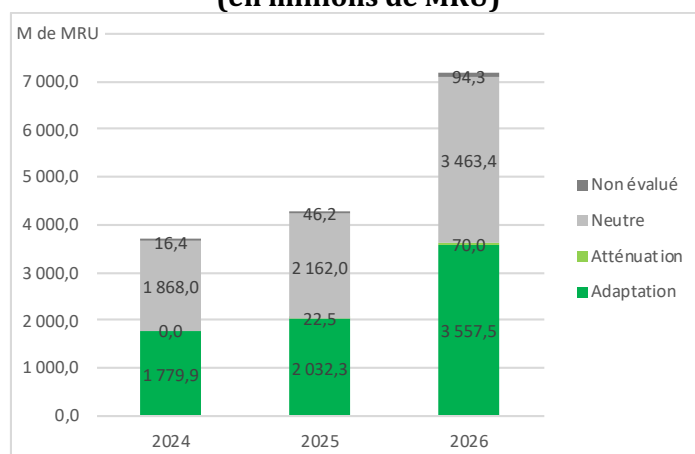


Tableau 7. Détail du marquage climatique du budget du MHA en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
CABINET	AEP des localités à partir des ouvrages Dhar	38 676 595,0	Adaptation	50%
	Construction d'une station de pré-traitement (déboureur) à Béni Nagi	125 922 986,0	Adaptation	75%
	Pôle de distribution de la ville de Nouakchott - réservoirs de sécurité	284 881 679,0	Adaptation	75%
	Programme saoudien de réalisation des forages et de développement rural en Afrique - Phase V	75 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet AEP de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal	754 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet AEP Dhar - phase II (AEP Aioun et Djiguenni)	12 987 000,0	Adaptation	50%
	Projet d'extension d'adduction d'eau d'Aftout Essahli (Phase II)	52 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet de renforcement de la résilience rurale de Mauritanie par la gestion et le développement des ressources en eau à des fins domestiques, productives et écosystémiques	61 600 000,0	Adaptation	50%
	Projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Nouadhibou à partir de Boulanouar	69 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet sectoriel eau et assainissement	277 000 000,0	Adaptation	50%
	Sécurisation et renforcement AEP Nouakchott à partir de la nappe d'Idini	496 308 547,0	Adaptation	50%
	Travaux de renforcement et sécurisation énergétique du système de pompage de l'axe Nord du complexe Dhar	300 000 000,0	Adaptation	50%
	CENTRE NATIONAL DES RESSOURCES EN EAU (CNRE)	Amélioration de la connaissance hydrogéologique de la zone du Nord	12 000 000,0	Adaptation
Acquisition d'un atelier complet d'essai de pompage		12 000 000,0	Non évalué	100%
Etude hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar		12 000 000,0	Adaptation	75%
Etudes d'implantation géophysiques et hydrogéologiques et contrôle des forages		6 000 000,0	Adaptation	75%
Inventaire des points d'eau de trois wilayas Assaba et les deux Hodhs		2 000 000,0	Non évalué	100%
Mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)		1 000 000,0	Adaptation	100%
Réalisation d'un réseau piézométrique national de suivi des nappes phase 1		32 000 000,0	Adaptation	75%
Renforcement des capacités du CNRE		11 000 000,0	Non évalué	100%
Sécurisation de l'exploitation des eaux souterraines de la nappe du Dhar à travers des études hydrogéologiques et de modélisation de la nappe de continental intercalaire		19 000 000,0	Adaptation	75%
Suivi des champs captants		2 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT	Suivi des eaux de surface	4 000 000,0	Adaptation	50%
	Etude diagnostique d'assainissement des villes du Brakna	4 000 000,0	Adaptation	50%
	Etude diagnostique d'assainissement des villes du Gorgol	4 000 000,0	Adaptation	50%
	Etude diagnostique d'assainissement des villes du Hodh Gharbi	9 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet d'assainissement de la ville de Nouakchott	600 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet d'étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes de Mauritanie (PETAIV)	3 016 579,0	Adaptation	50%
	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans les lieux publics et accompagnement	20 000 000,0	Adaptation	50%
Réalisation des travaux d'assainissement dans les villes d'Atar et Selibabi	21 400 000,0	Adaptation	50%	

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE	Création et équipement des points d'eau	117 000 000,0	Adaptation	50%
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local	207 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs (G5 Sahel)	83 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant (2HAT)	181 531 264,0	Adaptation	50%
	Réalisation et renforcement des AEP	110 000 000,0	Adaptation	50%
DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES	Actualisation des études techniques et élaboration des études détaillées d'impact environnemental et social pour la réalisation des barrages de Karakoro au Guidimakha et Tarf El Mehroud au Hodh El Gharbi	30 000 000,0	Adaptation	50%
	AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi	18 800 000,0	Adaptation	50%
	Construction de 3 barrages (Aghmamin, Levta et Barbara)	27 000 000,0	Adaptation	50%
	Construction de 5 barrages	40 000 000,0	Adaptation	50%
	Construction et mise en service de 2 unités de dessalement d'eau de mer d'une capacité totale de 1500 m3/jour pour le Port de Ndiago	60 000 000,0	Adaptation	50%
	Contrôle technique du barrage de Seguelil	19 000 000,0	Non évalué	100%
	Expertise internationale pour la réalisation de 3 barrages & contrôle des travaux	5 000 000,0	Non évalué	50%
	Mise à niveau du barrage Foum Gleita	19 000 000,0	Non évalué	100%
	Projet d'étude d'alimentation de Bouhdeide, Aleg, Magta-Lahjar, Sangrava, Moudjeria et Tidjikja à partir du fleuve Sénégal	16 000 000,0	Adaptation	75%
	Projet d'AEP de 165 localités situées dans le biseau sec à partir du fleuve Sénégal	898 100 000,0	Adaptation	50%
	Projet intégré de mobilisation de l'eau (PIME)	185 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet intégré de valorisation des ressources en eau dans les deux Hodhs (PIVRE)	117 066 667,0	Adaptation	50%
	Réhabilitation et construction de cinq barrages dans les wilayas de deux Hodhs et l'Inchiri (1HC, 4HG et 1Inchiri)	75 775 000,0	Adaptation	50%
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DE LA COOPERATION	Mise en place d'un système national d'information sur l'eau et l'assainissement (SNIEA)	9 200 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DE LA QUALITE DE L'EAU	Campagne de contrôle de la qualité des eaux en Mauritanie	8 000 000,0	Non évalué	100%
	Diagnostics de station de traitement et base de données	3 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DU CONTROLE ET DU SUIVI DES PROJETS	Etude d'impact des actions gouvernementales en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement au niveau national	3 000 000,0	Non évalué	100%
	Programme de mise à niveau de la DCS	1 100 000,0	Non évalué	100%
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)	Entretien et réhabilitation des stations et des systèmes de pompage des eaux usées	40 000 000,0	Adaptation	50%
	Gestion et exploitation du réseau d'assainissement de l'Université de Nouakchott	11 000 000,0	Adaptation	50%
	Programme prioritaire de développement de la ville de Nouakchott - Travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott dans les moughataas de Teyarett, Dar Naim, Arafat, Ksar et Sebkh	300 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet de curage et de nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, Kaédi, Aleg, Akjout, Atar, et Bassiknou	40 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet de curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de Nouakchott	40 000 000,0	Adaptation	50%
OFFICE NATIONAL DES SERVICES D'EAU EN MILIEU RURAL (ONSER)	Acquisition du matériel roulant	6 000 000,0	Neutre	100%
	Construction et réhabilitation des locaux de l'ONSER (Kiffa, Sélibabi et Rosso)	10 000 000,0	Neutre	100%
	Réhabilitation des réseaux AEP de l'ONSER	20 000 000,0	Adaptation	50%
	Renforcement du fonctionnement des AEPs	20 000 000,0	Adaptation	50%
	Renouvellement des équipements d'exhaure	84 000 000,0	Adaptation	25%
	Transfert des sites solaires en sites hybrides	32 848 645,0	Neutre	100%
SOCIETE NATIONALE D'EAU (SNDE)	Programme de maintenance et de remise à niveau des pôles de production (hydraulique et énergétique)	280 000 000,0	Atténuation	25%
	Programme de modernisation et d'optimisation des réseaux de distribution de Nouakchott et Nouadhibou (déclassement, télégestion et comptages numériques)	50 000 000,0	Adaptation	50%
	Programme de renforcement et d'extension des capacités de production, des réseaux de transport et de distribution dans les centres urbains de l'intérieur (phase 2)	350 000 000,0	Adaptation	50%
SOCIETE NATIONALE DES FORAGES ET Puits (SNFP)	Acquisition de 2 ateliers de forage	100 000 000,0	Neutre	100%
	Construction d'un hangar pour le stockage du matériel	20 000 000,0	Neutre	100%
	Contrat programme (travaux de forages)	186 000 000,0	Adaptation	50%
	Renforcement des équipements de foration	40 000 000,0	Neutre	100%
Total		7 185 214 962,0		

Graphique 26. Évolution du marquage climatique du budget du MHA entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



2.8. Ministère de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP)

Graphiques 27 et 28. Marquage climatique du budget du MPIMP en 2026 (en millions de MRU et en % des dépenses d'investissements)

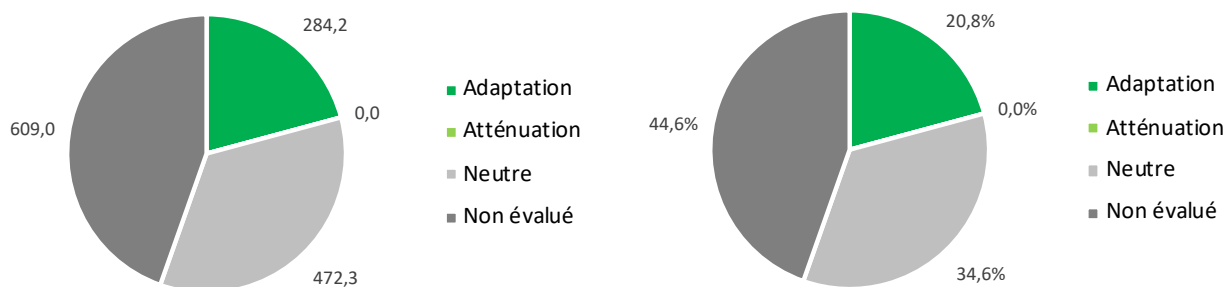
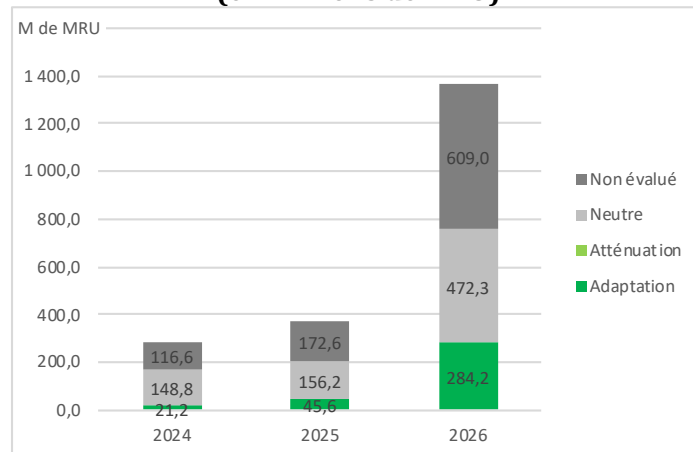


Tableau 8. Détail du marquage climatique du budget du MPIMP en 2026

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)
CABINET	Acquisition d'équipements au profit de la société du Chantier Naval	50 000 000,0	Neutre	100%
	Amélioration des installations du centre de qualification et de formation aux métiers	31 146 000,0	Neutre	100%
	Études et recherches	3 000 000,0	Adaptation	50%
	Inspection des navires de pêches	7 000 000,0	Neutre	100%
	Projet de construction d'une station de pisciculture	100 000 000,0	Adaptation	50%
	Projet de construction de l'ouvrage maritime du PK 93	50 000 000,0	Non évalué	100%
	Projet de modernisation du Port des pêches artisanales de Nouadhibou	252 000 000,0	Non évalué	100%
	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Ndiago	100 000 000,0	Non évalué	100%
	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Tanit	50 000 000,0	Non évalué	100%
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPÉRATION	Projet de développement de la chaîne de valeur et création d'emploi	157 000 000,0	Non évalué	100%
GARDE CÔTE DE MAURITANIE	Acquisition d'équipements au profit des garde-côtes de Mauritanie	100 000 000,0	Neutre	100%
INSTITUT MAURITANIE DE RECHERCHES Océanographiques et des Pêches (IMROP)	Construction d'un navire de recherche halieutique	465 400 000,0	Adaptation	50%
Total		1 365 546 000,0		

Graphique 29. Évolution du marquage climatique du budget du MPIMP entre 2024 et 2026 (en millions de MRU)



Conclusion

Le marquage climatique du budget constitue une avancée majeure dans l'intégration des enjeux climatiques au sein de la gestion des finances publiques en Mauritanie. Les résultats du budget 2026 montrent qu'une part significative des dépenses d'investissement est orientée vers des actions favorables à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique, traduisant un alignement progressif avec les engagements nationaux.

Toutefois, la part encore élevée de dépenses non évaluées met en évidence des défis importants liés aux capacités techniques, à la disponibilité des données et à l'appropriation de la méthodologie par les ministères sectoriels. Le dispositif reste ainsi en phase de consolidation.

Le marquage climatique du budget représente un levier stratégique pour améliorer la transparence, renforcer l'efficacité de la dépense publique et mobiliser des financements climatiques, à condition de poursuivre les efforts de structuration et de montée en puissance.

Recommandations prioritaires

1. Renforcer les capacités et l'appropriation

- Déployer des formations ciblées et continues au profit des ministères sectoriels ;
- Diffuser des outils méthodologiques simplifiés.

2. Améliorer la qualité et la couverture du marquage

- Réduire progressivement la part des dépenses non évaluées.

3. Étendre le périmètre du dispositif

- Intégrer progressivement d'autres ministères, les dépenses de fonctionnement et les financements extérieurs ;
- Inclure les dépenses défavorables au climat.

Annexe I – Méthodologie de marquage climatique du budget

I.1. Circulaire N° 006/MF/DGB portant Instructions pour le marquage climatique du budget pour le Projet de la Loi des Finances pour l'année 2026



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Finances

CIRCULAIRE RELATIVE AU MARQUAGE CLIMATIQUE BUDGÉTAIRE

Decembre 2025



وزارة المالية
Ministère des Finances

الوزير
Le Ministre

01 DEC 2025

Nouakchott le:: انواكشوط في:

Numéro:: الرقم:

Circulaire N° ----- MF/DGB/2025 relative au marquage climatique
budgétaire

Réf : Circulaire N° 005/MF/DGB en date du 24 sep 2025 relative à la
préparation du Projet de Loi des Finance pour l'Année 2026.

A

Mesdames et Messieurs les Ministres:

- Environnement et du Développement Durable;
- Elevage;
- Energie et du Pétrole;
- Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire;
- Hydraulique et de l'Assainissement;
- Equipment et Transports;
- Pêche, Infrastructures Maritimes et Portuaires;
- Mines et Industrie;
- Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

**Objet : Instructions pour le marquage climatique du budget pour le Projet
de la Loi des Finances pour l'année 2026**

*"En complément de la circulaire budgétaire 000005 du 24 septembre 2025, je
vous transmets l'instruction pour le marquage budgétaire au titre de la
LF2026. Les tableaux annexes serviront de référence pour compléter cet exer-
cice qui fera objet d'un atelier au mois de mars en 2026".*

1- Cadre Général

1-1- Contexte

Notre pays est de plus en plus confrontée aux impacts directs et significatifs du changement climatique sur ses infrastructures, son agriculture, son élevage et le bien-être de sa population. L'augmentation de la fréquence des vagues de chaleur extrême, des sécheresses prolongées, des inondations, de la désertification et de la montée du niveau de la mer menace gravement la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés rurales. Dans ce contexte, renforcer la gestion des finances publiques en faveur de l'action climatique est devenu une priorité nationale afin d'accroître la résilience du pays.

1-2- Justification et objectifs du marquage climatique

A- Justification

Le marquage des dépenses publiques favorables au climat répond à un besoin croissant d'intégrer systématiquement les dépenses liées au climat dans le processus budgétaire national. Cette méthodologie reconnue au niveau international permet de générer des informations cohérentes et complètes sur les dépenses favorables au climat, facilitant ainsi la prise de décisions fondées sur des données objectives.

Pour notre pays, le marquage climatique du budget (MCB) présente plusieurs avantages : il améliore la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques, favorise la coordination entre les différents acteurs publics en faveur du climat, améliore la transparence et informe les citoyens, et renforce la capacité du pays à mobiliser des ressources internationales. De plus, il permet d'identifier les priorités d'investissement et d'orienter les politiques publiques vers un développement durable et résilient.

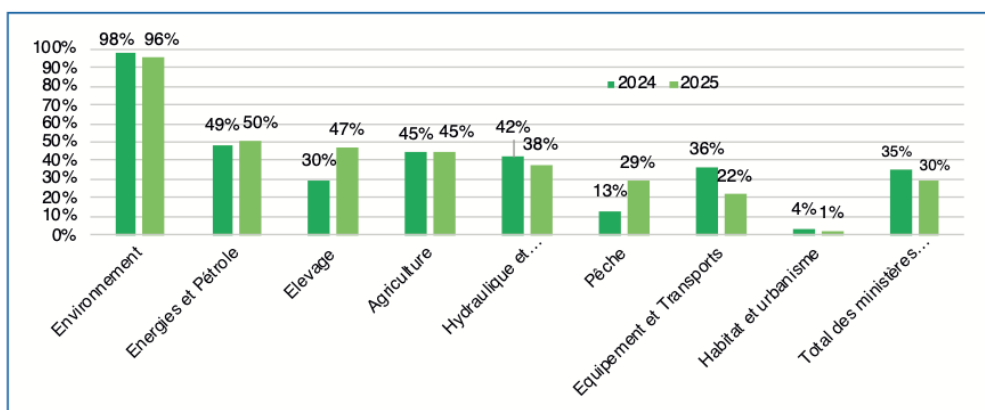
Dans une première étape, un exercice de marquage climatique du budget a été réalisé sur les budgets 2024 et 2025 pour des ministères pilotes en suivant une méthodologie simplifiée, illustrant l'engagement de notre pays à intégrer la dimension climatique dans sa programmation budgétaire. Le tableau et le graphe qui suivent illustrent l'intérêt de cette méthodologie et les résultats auxquels ils peuvent permettre de parvenir :

Évolution des dépenses d'investissement favorables au climat entre 2024 et 2025
(en millions de MRU)

Ministère	2024			2025		
	Dépenses totales	Dépenses d'investissement	Dépenses favorables	Dépenses totales	Dépenses d'investissement	Dépenses favorables
Hydraulique et assainissement	3973	3653	1547	4811	4525	1722
Agriculture et souveraineté alimentaire	4042	3033	1353	4588	3690	1663
Energies et Pétrole	7385	1395	679	7178	2945	1475
Équipement et Transports	5459	5151	1860	6158	5856	1297
Élevage	1441	382	113	1587	485	227
Pêche et infrastructures maritimes et portuaires	1510	307	40	1869	687	200
Environnement	545	131	128	563	134	128
Mines et industrie	132	68	-	332	241	-
Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire	3198	2500	93	5054	4304	64
Total ministères évalués	27685	16619	5812	32140	22867	6775

Basé sur les lois de finances pour 2024 et 2025

Graphique. Part des dépenses d'investissements favorables au climat par ministère en 2024 et en 2025 (en %)



Basé sur les lois de finances pour les années 2024 et 2025

B- Objectifs

L'objectif de cette instruction est d'accompagner la mise en œuvre du marquage climatique du budget dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026 dans notre pays. Il vise à fournir aux acteurs institutionnels une méthodologie homogène, claire et structurée pour identifier, classer et documenter les dépenses publiques ayant un impact favorable sur le climat. Sous la forme d'un manuel, cette instruction soutient ainsi la production d'une première note sur l'impact climatique du budget (NICB), permettant d'assurer que les considérations climatiques soient intégrées de manière systématique dans le processus budgétaire.

1-3- Principes directeurs

Le marquage climatique vise à identifier les dépenses publiques favorables au climat. La démarche consiste à recenser uniquement les dépenses dont l'impact est positif, afin de valoriser et de renforcer les investissements qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. En effet, peu de pays identifient également les dépenses défavorables au climat –telles que les investissements dans les énergies fossiles ou le transport aérien.

Il demeure néanmoins essentiel d'identifier également qui n'ont pas d'impact sur le climat (impact neutre) et celles qui n'ont pas encore été évaluées.

Trois catégories de marquage sont donc à mobiliser :

- Les dépenses favorables au climat, suivant une méthodologie détaillée ci-après ;
- Les dépenses neutres ;
- Les dépenses non évaluées.

Les dépenses potentiellement défavorables aux objectifs climatiques ne sont pas marquées à ce stade, mais pourront l'être ultérieurement dans l'évolution de la méthodologie.

2- Méthodologie du marquage climatique du budget

2-1- Concepts fondamentaux

Le marquage des dépenses favorables au climat dans notre pays repose sur deux concepts fondamentaux reconnus au plan international : l'adaptation et l'atténuation. Ces « marqueurs de Rio » constituent un outil de référence largement utilisé pour identifier les dépenses ayant un impact positif sur le climat. Ils permettent de distinguer :

- Les dépenses d'adaptation, qui visent à renforcer la résilience des activités et des populations face au changement climatique ;
- Les dépenses d'atténuation, qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'application de ces concepts et leurs définitions (cf. Encadré ci-dessous) assure la cohérence du marquage avec la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique. La Communication nationale à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans notre pays se réfèrent explicitement à ces deux types de mesures, précisées dans divers plans d'action sectoriels. La CDN et ses déclinaisons sectorielles constituent ainsi un appui méthodologique précieux pour orienter le marquage des dépenses.

Encadré. Définitions de l'adaptation et de l'atténuation

Marqueur d'adaptation au changement climatique

Une activité est marquée comme liée à l'adaptation au changement climatique si elle vise à réduire la vulnérabilité des systèmes humains ou naturels aux effets actuels et prévus du changement climatique, y compris la variabilité climatique, en maintenant ou en augmentant la résilience, par une capacité accrue à s'adapter ou à absorber les contraintes, les chocs et la variabilité du changement climatique et/ou en contribuant à réduire l'exposition à ceux-ci.

Une activité est éligible au marqueur d'adaptation au changement climatique si :

- l'objectif d'adaptation au changement climatique est explicitement indiqué dans la documentation de l'activité ; ou
- l'activité contient des mesures spécifiques visant la définition ci-dessus.

Marqueur d'atténuation du changement climatique

Une activité est marquée comme liée à l'atténuation du changement climatique si elle contribue à l'objectif de stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique, en encourageant les efforts visant à réduire ou à limiter les émissions de GES ou à renforcer la séquestration des GES.

Plus précisément, une activité d'atténuation du changement climatique contribue à :

- L'atténuation du changement climatique en limitant les émissions anthropiques de GES, y compris les gaz réglementés par le protocole de Montréal ; où
- La protection et/ou l'amélioration des puits et des réservoirs de GES ; où
- L'intégration des préoccupations liées au changement climatique dans les objectifs de développement des pays bénéficiaires par le biais du renforcement des institutions, du développement des capacités, du renforcement du cadre réglementaire et politique ou de la recherche ; où
- Les efforts des pays en développement pour respecter leurs obligations au titre de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.

Source : OCDE, Manuel des marqueurs de Rio pour le climat, <http://oe.cd/RioMarkers>

En pratique, le marquage climatique du budget consiste donc à identifier les dépenses publiques favorables à l'adaptation ou favorables à l'atténuation et à leur attribuer l'un de ces marqueurs (Adaptation ou Atténuation). Il est possible qu'une même mesure contribue à ces deux objectifs à la fois mais, par souci de simplification, un seul marqueur doit être retenu correspondant à l'impact principal de la mesure.

Les dépenses sans impact sur le climat sont donc les dépenses qui ne contribuent ni à l'adaptation ni à l'atténuation (marqueur : Neutre).

2-2- Périmètre du marquage

Le marquage budgétaire climat s'applique au budget général de l'État, qui structure la politique budgétaire et climatique nationale, fixe les priorités stratégiques et concentre la majorité des financements publics. Sont donc exclus de ce périmètre : les dépenses des entreprises publiques (notamment dans les infrastructures et les mines) et celles des collectivités locales, dont le rôle en matière d'investissements climatiques reste limité à ce jour, ainsi que les financements extérieurs.

Le marquage porte uniquement sur les dépenses d'investissement. En effet, la classification budgétaire actuelle (administrative et économique) ne permet pas d'associer facilement les dépenses de fonctionnement à des projets précis. En outre, les investissements ont un impact plus durable sur l'adaptation ou l'atténuation et représentent la majorité des dépenses de l'État (66 % des crédits initiaux en loi de finances pour 2025). Le marquage des dépenses de fonctionnement pourra être envisagé dans un second temps. Le marquage doit concerner l'ensemble des dépenses d'investissement de chaque ministère, même si certaines dépenses ne sont pas évaluées à ce titre (elles ont alors un marquage « Non évalué »).

2-3- Niveau de granularité du marquage

Le budget de notre pays repose sur une double classification administrative et économique :

- La classification administrative identifie l'entité ou le centre de responsabilité réalisant la dépense (titres, chapitres, sous-chapitres) ;
- La classification économique regroupe les dépenses par nature (personnel, biens et services, investissements, etc.).

À ce stade, le marquage climatique sera appliqué au niveau des sous-chapitres du budget de l'Etat, niveau intermédiaire permettant généralement d'identifier des projets ou programmes d'investissement. Ainsi, le marquage climatique concerne tous les sous-chapitres de dépenses d'investissements de chaque ministère.

2-4- Système de pondération des dépenses

Un système de pondération permet d'attribuer à chaque dépense d'investissement favorable au climat un pourcentage (%) reflétant l'ampleur de cet impact favorable et de ne retenir ainsi qu'une fraction de la dépense concernée. Par convention, la fraction de la dépense qui n'est pas considérée comme favorable au climat est considérée comme neutre. Cette démarche vise à éviter la surestimation des dépenses climatiques (« écoblanchiment ») et à garantir la fiabilité du marquage.

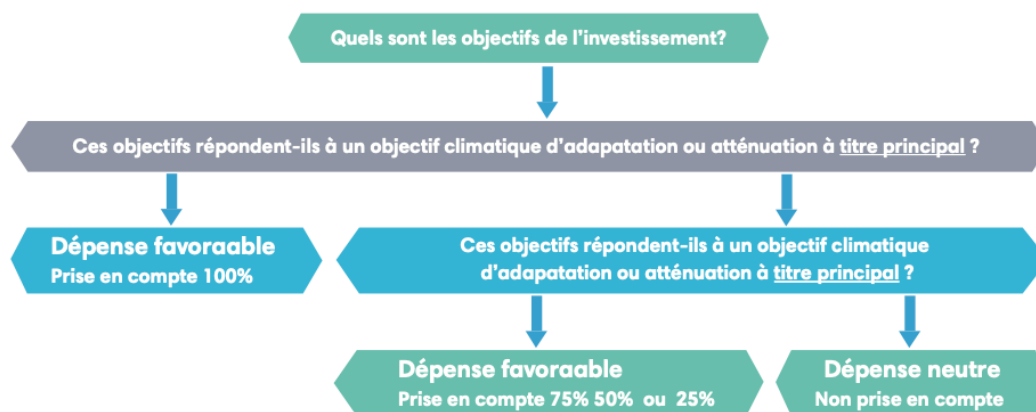
Le système de pondération s'applique selon les principes suivants :

- Pour les dépenses ayant un objectif climatique principal (adaptation ou atténuation), la dépense est prise en compte à hauteur de 100 %. Il s'agit des mesures pour lesquelles le changement climatique figure explicitement dans la documentation qui les décrit et qui n'auraient pas été mises en œuvre dans le cas contraire.
- Pour les dépenses ayant un objectif climatique secondaire, elles sont prises en compte à hauteur de 75 %, 50 % ou 25 %, selon l'importance de l'objectif climatique. L'attribution d'un pourcentage plutôt qu'un autre peut ne pas être évidente et les repères suivants peuvent être employés : 75 % si le climat est un co-objectif majeur ; 50 % si les bénéfices climatiques sont pertinents mais non dominants ; 25 % si la contribution au climat est marginale mais identifiable.

2-5- Arbre des décisions

L'arbre de décision ci-dessous récapitule la méthodologie de marquage devant être suivie :

Graphique : Arbre de décision pour le marquage des dépenses



L'analyse se fait au cas par cas pour chaque sous-chapitre du budget correspondant à des dépenses d'investissement. Le choix de la pondération doit être discuté avec le ministère sectoriel concerné et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, s'appuyer sur des éléments objectifs et être justifié.

Le marquage des dépenses d'investissements de chaque ministère au niveau des sous-chapitres de la nomenclature budgétaire doit permettre, à la fin de l'exercice, d'identifier le montant et la part des dépenses d'investissements du ministère favorables au climat.

Une présentation pluriannuelle de ces résultats est particulièrement intéressante dans la mesure où elle fait ressortir des tendances et évolutions. Cependant à ce stade il s'agit du premier exercice budgétaire pour lequel cette méthode est appliquée et aucune présentation pluriannuelle n'est attendue. La méthodologie a été appliquée pour les lois de finances 2024 et 2025 à certains ministères à titre exploratoire mais ces résultats ne sont pas comparables à ceux attendus pour la loi de finances initiale pour 2026 dans la mesure où la méthodologie appliquée était simplifiée et où l'exercice a été réalisé sur une base essentiellement documentaire.

3- Outil pour le marquage

Le système d'information utilisé pour la préparation du budget (TAHDIR) est en cours de rénovation qui prend en compte toutes les nouveautés pour intégrer un module consacré au marquage climatique du budget (voir l'annexe du projet de budget). Dans l'attente de finaliser le développement du système d'information, le marquage climatique du budget peut être réalisé à ce stade sur un fichier Excel pour chaque ministère suivant un format homogène permettant de consolider simplement les données dans un second temps.

Le fichier Excel comprend un onglet de travail (« Synthèse ») pour réaliser le marquage climatique du budget de chaque ministère. Il convient de suivre les étapes suivantes :

- Compléter le tableau 1 avec les chapitres et sous-chapitres de dépenses d'investissements du ministère pour 2026 (colonnes B et C) et le montant correspondant en MRU (colonne D) ;
- Appliquer à chaque sous-chapitre un marquage climatique (colonne E, menu déroulant : « Atténuation », « Adaptation », « Non évalué » et « Neutre »)

et une pondération (colonne F, menu déroulant). Pour les dépenses favorables à l'atténuation et l'adaptation, la pondération est soit 100%, 75%, 50% ou 25% ; pour les dépenses dont l'impact est neutre ou non évalué, la pondération est systématiquement 0% ;

- Justifier brièvement par écrit le choix du marquage climatique et de la pondération retenus (colonne G).

Le tableau 2 fournit automatiquement une synthèse des résultats du tableau 1 en tenant compte de la pondération attribuée à chaque montant (le tableau 2 ne doit donc pas être modifié). Les graphes 1 et 2 fournissent automatiquement une synthèse graphique du tableau 1 en valeur absolue et en pourcentage.

Ces résultats devront être intégrés à une fiche dont le modèle et un exemple figurent en annexe de la présente instruction, comportant d'une part, le tableau et les graphes de synthèse et, d'autre part, des éléments de commentaire expliquant les choix méthodologiques réalisés et les éventuels points de divergence entre ministères ou services.

4- Étapes de mise en œuvre et calendrier

Le processus de marquage climatique du budget repose sur une collaboration structurée entre plusieurs acteurs. Les ministères sectoriels sont responsables de proposer le marquage climatique de leurs dépenses, en identifiant pour chaque sous-chapitre d'investissement l'objectif climatique (adaptation, atténuation, neutre ou non évalué) et la pondération retenue. La Direction Générale du Budget (DGB) valide ces propositions en s'appuyant sur l'expertise technique du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, garantissant ainsi la robustesse et la cohérence des marquages. Enfin, le Ministère des Finances procède à la validation finale des travaux coordonnés par le MCB, assurant ainsi un contrôle de qualité et une validation finale du dispositif.

Il est demandé à chaque ministère sectoriel d'utiliser le modèle ci-dessous ainsi que le document Excel joint pour préparer et présenter les informations relatives au marquage climatique de leurs dépenses d'investissements. Ce modèle permet une harmonisation des données et facilite la consolidation à l'échelle nationale. Les ministères doivent veiller à renseigner avec précision chaque rubrique (chapitre, sous-chapitre, montant, marquage climatique, pondération, justification), afin de garantir la transparence et la traçabilité des contributions climatiques sectorielles. La présentation des informations doit être guidée par les définitions et principes exposés

ci-dessus, afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des données au regard des critères méthodologiques retenus.

La Direction du budget au Ministère des Finances ([Nom du contact], [adresse e-mail], [numéro de téléphone]) se tient à disposition pour accompagner les équipes ministérielles, répondre à toutes les questions et fournir un appui technique tout au long du processus de marquage budgétaire climat. En termes de calendrier, [à préciser].

Ministre des Affaires Economiques et du Développement,
Ministre des Finances par intérim ;

Abdallahi Souleymane CHEIKH-SIDIA



I.2. Compléments méthodologiques de MCB, issus de l'exercice 2026

- Convention de MCB pour les projets pour lesquels les éléments justificatifs transmis à ce stade n'ont pas permis de trancher : « Non évalué », dans l'attente de l'exercice 2027 ;
- Convention de MCB pour le pourcentage de pondération attribué aux marquages « Neutre » et « Non évalué » : renseigner « 100% » plutôt que « 0% » ;
- Convention de MCB pour les projets de type « documentation / recherche / formation » (par exemple : bases de données, enquêtes, études, recherches, diagnostics, guides etc.) :
 - > si le projet de type « documentation / recherche / formation » porte sur des sujets divers, sans vision précise de la part (non nulle) d'objectifs climatiques et la part d'objectifs non climatiques poursuivis, alors marquage « **Non évalué** » ;
 - > s'il est certain que le projet de type « documentation / recherche / formation » porte sur des sujets dont les objectifs climatiques seront directement utiles à d'actuels ou futurs projets, alors marquage « **Adaptation** » / « **Atténuation** » (avec, comme pour tous les projets, une justification explicite du pourcentage retenu – notamment la mention des objectifs autres que climatiques poursuivis par le projet) ;
 - > s'il est certain que le projet de type « documentation / recherche / formation » porte sur des sujets non favorables au climat, alors marquage « **Neutre** ».
- Convention de MCB pour les projets de type « arriérés / impayés / contrepartie » :
 - > si le projet de type « arriérés / impayés / contrepartie » concerne des sommes déboursées pour des sujets divers, sans vision précise de la part (non nulle) d'objectifs climatiques et la part d'objectifs non climatiques poursuivis, alors marquage « **Non évalué** » ;
 - > s'il est certain que le projet de type « arriérés / impayés / contrepartie » concerne des sommes déboursées pour des projets passés actuels ou futurs à objectifs climatiques, alors marquage « **Adaptation** » / « **Atténuation** » (avec, comme pour tous les projets, une justification explicite du pourcentage retenu – notamment la mention des objectifs autres que climatiques poursuivis par le projet) ;
 - > s'il est certain que le projet de type « arriérés / impayés / contrepartie » concerne des sommes déboursées pour des sujets non favorables au climat, alors marquage « **Neutre** ».
- Convention de MCB en cas de financement par une dépense d'objectifs résiduels défavorables au climat au sein d'un projet :
 - > s'il n'est pas possible de déterminer la part (non nulle) favorable au climat et la part défavorable au climat de la dépense, alors marquage « Non évalué » ;
 - > si la dépense porte davantage sur des objectifs favorables que défavorables au climat, alors marquage « Atténuation » / « Adaptation » à 25% ,50%, 75% ;
 - > s'il est évident que la part défavorable au climat de la dépense est supérieure à la part favorable au climat de la dépense, alors marquage « Neutre ».

Annexe II – Présentation détaillée du marquage climatique du budget par ministère en 2024, 2025 et 2026

1. Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA)

Détail du marquage climatique du budget du MASA en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
	Intrants agricoles	281 170 285,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
CABINET	Programme spécial du Hodh Chargui	142 738 460,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la relance de l'irrigué dans le Gorgol et le Guidimakha (ASARIGG)	14 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet d'appui au développement et d'innovation du secteur agricole en Mauritanie (PADISAM)	1 908 096,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES	Encadrement technique des cultures sous serres	24 810 549,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la protection des cultures des aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempêtes) identifiés dans la CDN (cf. Tableau 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de développement rural intégré (PDR) - Développement des filières agricoles	315 184 028,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL	Projet de développement rural intégré (PDR) - Infrastructures et aménagement rural	708 006 505,5	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX	Projet de développement rural intégré (PDR) - Protection des végétaux	52 885 425,9	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la protection des cultures des aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (prolifération des ennemis des cultures) identifiés dans la CDN (cf. Tableau 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN MAURITANIE (PATAM)	Projet d'appui à la transformation agricole en Mauritanie (PATAM)	24 916 485,5	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INITIATIVE POUR L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS)	Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS)	6 169 037,4	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FOURRAGERES (PDCF)	Projet de développement des cultures fourragères (PDCF)	10 996 817,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de cultures fourragères adaptées aux conditions climatiques locales pour augmenter la disponibilité de fourrage de qualité pour le bétail, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES INCLUSIVES (PRODEFI)	Projet de développement des filières inclusives (PRODEFI)	3 499 562,2	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX (PROGRES)	Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	20 787 570,1	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS (PPDO)	Projet de promotion et de développement des oasis (PPDO)	32 094 789,5	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SONADER)	Aménagement rural	207 500 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
Total		1 846 667 610,9			

Détail du marquage climatique du budget du MASA en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Intrants agricoles	330 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la relance de l'irrigué dans le Gorgol et le Guidimakha (ASARIGG)	14 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet d'appui au développement et d'innovation du secteur agricole en Mauritanie (PADISAM)	1 961 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet de mise en œuvre des chenaux	300 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES	Projet de résilience et de développement communautaire de la vallée du fleuve Sénégal (PRDC-VFS)	2 492 352,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Encadrement technique des cultures sous serres	29 799 773,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la protection des cultures des aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempêtes) identifiés dans la CDN (cf. Tableau 3 Adaptation Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Développement des filières agricoles	255 524 525,3	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Infrastructures et aménagement rural	717 206 094,9	Adaptation	75%	Ce projet contribue titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Protection des végétaux	94 434 854,8	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la protection des cultures des aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (prolifération des ennemis des cultures) identifiés dans la CDN (cf. Tableau 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN MAURITANIE (PATAM)	Projet d'appui à la transformation agricole en Mauritanie (PATAM)	18 921 360,4	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FOURRAGERES (PDCF)	Projet de développement des cultures fourragères (PDCF)	17 505 001,1	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de cultures fourragères adaptées aux conditions climatiques locales pour augmenter la disponibilité de fourrage de qualité pour le bétail, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES INCLUSIVE (PRODEFI)	Projet de développement des filières inclusives (PRODEFI)	3 127 758,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX (PROGRES)	Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	29 281 614,9	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS (PPDO)	Projet de promotion et de développement des oasis (PPDO)	39 146 537,7	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SONADER)	Aménagement rural	415 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
Total		2 268 400 872,7			

Détail du marquage climatique du budget du MASA en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Intrants agricoles	400 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local/Composante Agriculture	362 400 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives au développement des périmètres irrigués villageois et à l'appui à la promotion des cultures maraichères (cf. Annexe 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la relance de l'irrigué dans le Gorgol et le Guidimakha (ASARIGG)	62 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet d'appui au développement et d'innovation du secteur agricole en Mauritanie (PADISAM)	127 400 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet d'appui au développement des filières porteuses et de l'agriculture contractuelle (PAFAC)	63 600 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à l'appui à la promotion des cultures maraichères (cf. Annexe 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de mise en œuvre des chenaux	970 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Projet de résilience et de développement communautaire de la vallée du fleuve Sénégal (PRDC-VFS)	110 500 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Développement des filières agricoles	300 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Infrastructures et aménagement rural	751 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Protection des végétaux	100 000 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la protection des cultures des aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (prolifération des ennemis des cultures) identifiés dans la CDN (cf. Tableau 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN MAURITANIE (PATAM)	Projet d'appui à la transformation agricole en Mauritanie (PATAM)	328 750 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FOURRAGERES (PDCF)	Projet de développement des cultures fourragères (PDCF)	40 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de cultures fourragères adaptées aux conditions climatiques locales pour augmenter la disponibilité de fourrage de qualité pour le bétail, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX (PROGRES)	Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	166 900 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
PROJET DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS (PPDO)	Projet de promotion et de développement des oasis (PPDO)	35 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SONADER)	Aménagement rural	415 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la productivité agricole et l'utilisation des services climatiques (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Aménagements de périmètres agricoles au profit des jeunes diplômés	300 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la résilience des systèmes de production agricole par l'accès à l'eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives au développement des périmètres irrigués villageois et à l'appui à la promotion des cultures maraichères (cf. Annexe 3 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
Total		4 532 550 000,0			

2. Ministère de l'élevage (ME)

Détail du marquage climatique du budget du ME en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS)	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)- Phase II	12 051 662,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la gestion durable des ressources pastorales et à l'aménagement des couloirs de transhumances (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
CABINET	Renforcement des Systems de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE)	3 178 938,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la lutte contre la dégradation de la santé animale pouvant être exacerbée par les risques climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Société des abattoirs de Nouakchott	5 000 000,0	Non évalué	100%	Hors périmètre des dépenses d'investissement évaluées (subvention)
DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES	Amélioration de la salubrité et la santé des animaux	64 894 483,8	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la lutte contre la dégradation de la santé animale pouvant être exacerbée par les risques climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
DIRECTION DES STRATEGIES, DE LA COOPERATION, DU SUIVI EVALUATION	Recensement Général de l'Elevage	34 994 980,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la planification et du suivi d'actions climatiques dans le secteur de l'élevage, permettant de piloter plusieurs mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES	Développement des fermes laitières	93 918 847,3	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de filières, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Valorisation des ressources agropastorales	4 767 964,3	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la gestion durable des ressources pastorales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
OFFICE NATIONAL DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DU PASTORALISME (ONARDEP)	Modernisation des stations d'amélioration génétique	29 329 430,6	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration génétique à des fins climatiques (résilience des espèces face au changement climatique), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à l'amélioration génétique à des fins économiques (productivité)
	Programme National d'Hydraulique Pastorale	49 014 033,5	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ELEVAGE (PDIE)	Projet de Développement Intégré de l'Elevage PDIE	148 047 701,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement d'infrastructures pastorales et la promotion d'une gestion durable des ressources pastorales, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'aménagement et la gestion des parcours (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à l'amélioration de la productivité et des conditions de vie pour les éleveurs
Total		445 198 040,5			

Détail du marquage climatique du budget du ME en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS)	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)- Phase II	13 104 074,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la gestion durable des ressources pastorales et à l'aménagement des couloirs de transhumances (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
CABINET	Contrepartie programme AWKAR	3 748 829,3	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la gestion durable des ressources pastorales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
	Projet d'appui à la chaîne de production des viandes rouges de qualité	39 206 601,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES	Amélioration de la salubrité et la santé des animaux	29 565 203,5	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la lutte contre la dégradation de la santé animale pouvant être exacerbée par les risques climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES	Développement des cultures fourragères	21 268 139,9	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de cultures fourragères adaptées aux conditions climatiques locales pour augmenter la disponibilité de fourrage de qualité pour le bétail, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Développement des fermes laitières	6 880 441,8	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de filières, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'amélioration des systèmes d'élevage des petits ruminants	4 843 728,5	Adaptation	50%	Ce projet contribue indirectement/à titre secondaire à l'amélioration génétique à des fins climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
OFFICE NATIONAL DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DU PASTORALISME (ONARDEP)	Modernisation des stations d'amélioration génétique	15 489 651,9	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration génétique à des fins climatiques (résilience des espèces face au changement climatique), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à l'amélioration génétique à des fins économiques (productivité)
	Programme National d'Hydraulique Pastorale	34 799 122,9	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ELEVAGE (PDIE)	Projet de Développement Intégré de l'Elevage PDIE	48 667 829,5	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement d'infrastructures pastorales et la promotion d'une gestion durable des ressources pastorales, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'aménagement et la gestion des parcours (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à l'amélioration de la productivité et des conditions de vie pour les éleveurs
Total		217 573 622,1			

Détail du marquage climatique du budget du ME en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS)	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)- Phase II	578 920 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la gestion durable des ressources pastorales et à l'aménagement des couloirs de transhumances (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
CABINET	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local/Composante Elevage	50 400 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet d'appui à la chaîne de production des viandes rouges de qualité	30 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet de valorisation des ressources agropastorales (AWKAR)	54 800 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la gestion durable des ressources pastorales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES	Renforcement des infrastructures sanitaires	50 000 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la lutte contre la dégradation de la santé animale pouvant être exacerbée par les risques climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la prévention et au contrôle des maladies (cf. Annexe 3 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES	Amélioration de l'élevage des petits ruminants	10 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue indirectement/à titre secondaire à l'amélioration génétique à des fins climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Valorisation durable de cultures fourragères et des pâturages	30 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de cultures fourragères adaptées aux conditions climatiques locales pour augmenter la disponibilité de fourrage de qualité pour le bétail, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
OFFICE NATIONAL DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DU PASTORALISME (ONARDEP)	Développement de l'amélioration génétique	20 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration génétique à des fins climatiques (résilience des espèces face au changement climatique), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à l'amélioration génétique à des fins économiques (productivité)
	Programme National d'Hydraulique Pastorale	50 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au renforcement de l'impact économique du pastoralisme et à la sécurité alimentaire
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ELEVAGE (PDIE)	Développement des bassins laitiers	138 199 612,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement de filières, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de la santé et de la productivité animales (cf. Annexe 2 Adaptation - Elevage) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
Total		1 012 319 612,0			

3. Ministère de l'énergie et du pétrole (MEP)

Détail du marquage climatique du budget du MEP en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELECTRIFICATION RURALE (ADER)	Électrification rurale de Tagant et Adrar	5 250 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
AGENCE NATIONALE DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET DU PATRIMOINE MINIER (ANARPAM)	Recherche géologique	117 975 000,0	Non évalué	100%	Pas de compétence du ministère sur la recherche géologique
CABINET	Contribution à la stratégie de Navigation rapide sur le fleuve Sénégal	65 400 000,0	Non évalué	100%	Pas de compétence du ministère sur la navigation
	Réhabilitation et extension du poste d'Arafat	171 195 234,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION GENERALE DE L'ELECTRICITE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	Appui au Comité de pilotage (CP) du projet de Renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR)	5 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Construction de centrales hybrides éoliennes thermiques sur le littoral	5 115 000,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation à travers la décarbonation de l'offre énergétique, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production éolienne on-shore (Annexe 1 Atténuation - Eolien)
	Développement des infrastructures électriques rurales en zones isolées	85 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production hybride solaire/diesel (poursuite et extension du programme d'hybridation solaire des mini réseaux isolés pour atteindre une capacité cumulée installée de 4MW/solaire) (Annexe 1 Atténuation - Solaire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Développement et renforcement des infrastructures électriques	260 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet régional d'accès à l'électricité et de systèmes de stockage d'énergie par batteries (Battery Energy Storage Technology - BEST CEDEAO)	3 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production hydroélectrique (le quota de la Mauritanie dans la production hydroélectrique sera de l'ordre de 75MW avec l'entrée en service des nouvelles installations) (Annexe 1 Atténuation - Hydro) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Remise à niveau des stations de production, des réseaux	1 692 844 774,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION GENERALE DES MINES	Contrôle minier	1 417 926,0	Non évalué	100%	Pas de compétence du ministère sur le contrôle minier
Total		2 412 197 934,0			

Détail du marquage climatique du budget du MEP en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELECTRIFICATION RURALE (ADER)	Électrification rurale de Tagant et Adrar	7 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CABINET	Renforcement des capacités du MPE	8 414 497,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
DIRECTION GENERALE DE L'ELECTRICITE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	Appui au Comité de pilotage (CP) du projet de Renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR)	3 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Développement des infrastructures électriques rurales en zones isolées	100 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production hybride solaire/diesel (poursuite et extension du programme d'hybridation solaire des mini réseaux isolés pour atteindre une capacité cumulée installée de 4MW/solaire) (Annexe 1 Atténuation - Solaire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Développement et renforcement des infrastructures électriques	357 086 956,4	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Électrification de 50 localités à travers la conversion de la dette espagnole	2 950 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Ligne électrique 225 k.v entre Kiffa-Aioun et Tintane-Yelimane et postes associés	83 160 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'extension de la centrale "Dual" 180 MW d'une capacité de 60 MW	1 639 874 712,9	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la décarbonation de l'offre énergétique, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au passage du fioul lourd au gaz naturel dans la centrale thermique Dual (Annexe 1 Atténuation - Efficacité énergétique de l'offre) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Total		2 201 486 166,4		

Détail du marquage climatique du budget du MEP en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Acquisition des véhicules	10 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Développement des ressources énergétiques et appui au secteur minier (DREAM) - phase 1	217 720 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement de l'hydrogène vert et le renforcement du stockage de l'énergie, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 3.0 relatives à la décarbonation du mix énergétique Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à la réforme du secteur minier
	Réhabilitation du bâtiment du ministère du Pétrole et de l'Énergie	5 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Renforcement des capacités du MPE	2 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
DIRECTION GENERALE DE L'ELECTRICITE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	Accès abordable à une électricité propre et renouvelable	75 714 286,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable dans le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de centrales hybrides éoliennes thermiques sur le littoral	14 716 739,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation à travers la décarbonation de l'offre énergétique, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production éolienne on-shore (Annexe 1 Atténuation - Eolien)
	Développement des infrastructures électriques rurales en zones isolées	50 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production hybride solaire/diesel (poursuite et extension du programme d'hybridation solaire des mini réseaux isolés pour atteindre une capacité cumulée installée de 4MW/solaire) (Annexe 1 Atténuation - Solaire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Électrification de 50 localités à travers la conversion de la dette espagnole	3 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Extension des réseaux MT Zone Sud Est du Projet BOUCLE entre Kaédi et Sélibabi	1 048 650 570,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 3.0 relatives à la production hydroélectrique (le quota de la Mauritanie dans la production hydroélectrique sera de l'ordre de 75MW avec l'entrée en service des nouvelles installations) (Annexe 2 Atténuation - Hydro) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Ligne électrique 225 k.v entre Kiffa-Aioun et Tintane-Yelimane et postes associés	659 493 333,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Ligne électrique 225 k.v entre Nouakchott-Kiffa et postes associés	346 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Maintenance des 19 centres semi-urbains	4 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Programme d'urgence pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Volet Accès à l'électricité et à l'éclairage public	200 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local/Composante Accès à l'électricité	2 000 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'extension de la centrale "Dual" 180 MW d'une capacité de 60 MW	1 550 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la décarbonation de l'offre énergétique, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au passage du fioul lourd au gaz naturel dans la centrale thermique Dual (Annexe 1 Atténuation - Efficacité énergétique de l'offre) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet régional d'accès à l'électricité et de systèmes de stockage d'énergie par batteries (Battery Energy Storage Technology - BEST CEDEAO)	1 119 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la production hydroélectrique (le quota de la Mauritanie dans la production hydroélectrique sera de l'ordre de 75MW avec l'entrée en service des nouvelles installations) (Annexe 1 Atténuation - Hydro) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique

DIRECTION GENERALE DE L'ELECTRICITE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	Renforcement des capacités de la SOMELEC	2 000 000 000,0	Non évalué	100%	Hors périmètre des dépenses d'investissement évaluées (subvention)
	Renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR)	324 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR 2) – Mise en place de services énergétiques renouvelables	80 085 376,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers la promotion de l'énergie renouvelable pour l'électrification rurale, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la "connexion du réseau isolé au réseau central" (le programme de développement du réseau national électrique vise la connexion de plus de 25 réseaux isolés au réseau central, avec une économie d'énergie de 900GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'accès de la population au réseau électrique
	Renforcement des réseaux de la distribution (MT, BT et Eclairage public) à NKTT	200 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement du parc de la production à NKTT et NDB	350 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)	Projet de développement des réseaux de transport et de distribution de l'électricité	420 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement de l'interconnexion électrique entre la Mauritanie et le Sénégal (ligne Nouakchott-Tobène)	1 200 000 000,0	Atténuation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation à travers le développement des infrastructures électriques, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de "réseaux électriques efficaces" (le programme de développement du réseau national électrique compte 4 lignes MT et 2 lignes HT, avec une capacité d'économie d'énergie de 300GWh) (Annexe 1 Atténuation - Distribution d'énergie) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
Total		11 879 380 304,0			

4. Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD)

Détail du marquage climatique du budget du MEDD en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE NATIONALE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (ANGMV)	Projet d'appui à la GMV/AFD	8 990 400,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers l'appui à la Grande Muraille Verte, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
	Réalisation de jardins polyvalents ou Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI)	12 499 992,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation de fermes agricoles communautaires intégrées (FACI), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Réalisation et équipements de forages ou points d'eau pour les pépinières forestières collectives	4 999 796,4	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la fourniture en eau pour les pépinières forestières collectives, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) et avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Règlement des arriérés de l'ANGMV pour les années 2020, 2021, 2022	290 201 782,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers les arriérés versés pour des projets d'adaptation de l'ANGMV Ces projets contribuent à cet objectif d'adaptation en même temps qu'ils contribuent à la sécurité alimentaire
	Restauration des terres agrosylvopastorales dégradées	17 499 321,2	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la restauration des terres agrosylvopastorales dégradées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE LA COORDINATION, DU SUIVI DES PROGRAMMES ET DES STATISTIQUES	Construire des parcours d'éducation environnementale	2 969 199,7	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PROTECTION DES ESPECES ET DE LA RESTAURATION DES SOLS	Programme national de lutte contre la déforestation	897 840,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation, à travers la lutte contre la déforestation qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec la lutte contre des défis/contraintes (déforestation) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Agriculture, foresterie et autres affectations des terres)
	Projet Gestion Intégrée des Aires Protégées dans les Zones Arides de Mauritanie IMPADRA	4 662 842,9	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la préservation/gestion des aires protégées dans les zones arides, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
	Restaurer les zones humides stratégiques	5 063 307,2	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la restauration des zones humides et la préservation des écosystèmes essentiels, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la gestion durable et la conservation des zones humides (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
PARC NATIONAL D'AWLEIGATT (PNA)	Infrastructures et équipements du PNA	39 998 000,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement du parc national dans le respect des écosystèmes sensibles, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
PARC NATIONAL DU DIAWLING (PND)	Projet "Réserve de Biosphère Transfrontalier du Delta du Fleuve Sénégal"	2 475 711,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la préservation des écosystèmes du fleuve Sénégal, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'aménagement et la gestion des zones humides (cf. Tableau 3 Adaptation - Ressources naturelles) et à la gestion durable et la conservation des zones humides (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
PROJET D'INVESTISSEMENT DE RÉSILIENCE DES ZONES CÔTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST	Projet d'investissement pour le résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA)	9 141 877,2	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des zones côtières face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (invasions marines, érosion côtière) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Littoral)
Total		399 400 070,2			

Détail du marquage climatique du budget du MEDD en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE NATIONALE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (ANGMV)	Campagne de reboisement et ensemencement direct	5 998 869,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation, en capturant le carbone à travers le reboisement et l'ensemencement direct, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres et écosystèmes (cf. Tableau 2 Atténuation - Agriculture, foresterie et autres affectations des terres)
	Projet d'appui à la GMV/AFD	8 989 437,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers l'appui à la Grande Muraille Verte, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
	Réalisation de jardins polyvalents ou Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI)	14 398 750,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation de fermes agricoles communautaires intégrées (FACI), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Réalisation et équipements des forages / points d'eau pour les pépinières forestières collectives	4 992 053,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la fourniture en eau pour les pépinières forestières collectives, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) et avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Règlement des arriérés de l'ANGMV pour les années 2020, 2021, 2022	3 182 664,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers les arriérés versés pour des projets d'adaptation de l'ANGMV Ces projets contribuent à cet objectif d'adaptation en même temps qu'ils contribuent à la sécurité alimentaire
	Restauration des terres agrosylvopastorales dégradées	14 973 665,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la restauration des terres agrosylvopastorales dégradées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
CABINET	Programme Prioritaire pour le Développement de Nouakchott	133 331 232,9	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement d'espaces verts et le reboisement, en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) relatifs à la mise en place d'un aménagement et d'une gestion durables de la ville Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal.
	Projet Gestion Intégrée des Aires Protégées dans les Zones Arides de Mauritanie IMPADRA	5 731 012,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la préservation/gestion des aires protégées dans les zones arides, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
	Renforcement des capacités nationales en matière de transparence et de rapports ambitieux sur le climat/CBIT	2 995 940,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers un meilleur pilotage et suivi des données fondant les actions d'adaptation, en cohérence avec certains axes d'amélioration de la CDN 2021-2030 relatifs aux pratiques/outils de collecte, d'archivage, de traitement, de coordination et de partage des données climatiques Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à renforcer plus globalement les capacités institutionnelles
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE LA COORDINATION, DU SUIVI DES PROGRAMMES ET DES STATISTIQUES	Construire des parcours d'éducation environnementale	2 976 560,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PROTECTION DES ESPÈCES ET DE LA RESTAURATION DES SOLS	Organisation de la campagne nationale de protection des pâturages contre les feux de brousse	41 839 350,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la protection des ressources naturelles et alimentaires contre les feux de brousse, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Programme national de lutte contre la déforestation	1 491 771,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation, à travers la lutte contre la déforestation qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec la lutte contre des défis/contraintes (déforestation) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Agriculture, foresterie et autres affectations des terres)
	Programme national de réhabilitation des forêts classées	1 650 100,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation, à travers la réhabilitation des forêts classées qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec la lutte contre des défis/contraintes (déforestation) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Agriculture, foresterie et autres affectations des terres)
	Réhabilitation des terres dégradées par la fixation des dunes et la conservation des sols	9 772 356,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la réhabilitation des terres dégradées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
	Restaurer les zones humides stratégiques	3 499 999,9	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la restauration des zones humides et la préservation des écosystèmes essentiels, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la gestion durable et la conservation des zones humides (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LITTORAL (ONEL)	Renforcement des capacités de l'Observatoire National de l'Environnement et du Littoral (ONEL)	3 797 600,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement des capacités de l'ONEL pour le suivi des écosystèmes côtiers, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la protection du cordon dunaire du littoral, la lutte contre l'érosion côtière et la mise en place d'un système de veille sur les risques d'inondation des villes côtières (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
PARC NATIONAL D'AWLEIGATT (PNA)	Infrastructures et équipements du PNA	36 143 071,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement du parc national dans le respect des écosystèmes sensibles, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
PARC NATIONAL DU DIAWLING (PND)	Projet "Réserve de Biosphère Transfrontalier du Delta du Fleuve Sénégal"	2 498 194,4	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la préservation des écosystèmes du fleuve Sénégal, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'aménagement et la gestion des zones humides (cf. Tableau 3 Adaptation - Ressources naturelles) et à la gestion durable et la conservation des zones humides (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
PROJET D'INVESTISSEMENT DE RÉSILIENCE DES ZONES CÔTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST	Projet d'investissement pour le résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA)	14 368 507,3	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des zones côtières face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (incursions marines, érosion côtière) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Littoral)
Total		312 631 133,1			

Détail du marquage climatique du budget du MEDD en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE NATIONALE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (ANGMV)	Campagne de reboisement et ensemencement direct	6 000 000,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation, en capturant le carbone à travers le reboisement et l'ensemencement direct, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres et écosystèmes (cf. Tableau 2 Atténuation - Agriculture, foresterie et autres affectations des terres)
	Projet d'appui à la GMV/AFD	108 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers l'appui à la Grande Muraille Verte, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
	Réalisation et équipements des forages / points d'eau pour les pépinières forestières collectives	30 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la fourniture en eau pour les pépinières forestières collectives, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) et avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à la sécurité alimentaire
	Restauration des terres agrosylvopastorales dégradées	15 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la restauration des terres agrosylvopastorales dégradées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
CABINET	Programme Prioritaire pour le Développement de Nouakchott	150 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement d'espaces verts et le reboisement, en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) relatifs à la mise en place d'un aménagement et d'une gestion durables de la ville Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet Gestion Intégrée des Aires Protégées dans les Zones Arides de Mauritanie IMPADRA	41 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la préservation/gestion des aires protégées dans les zones arides, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
	Renforcement des capacités nationales en matière de transparence et de rapports ambitieux sur le climat/CBIT	3 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers un meilleur pilotage et suivi des données fondant les actions d'adaptation, en cohérence avec certains axes d'amélioration de la CDN 2021-2030 relatifs aux pratiques/outils de collecte, d'archivage, de traitement, de coordination et de partage des données climatiques Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à renforcer plus globalement les capacités institutionnelles
DIRECTION DE LA PROTECTION DES ESPECES ET DE LA RESTAURATION DES SOLS	Programme national de lutte contre la déforestation	4 500 000,0	Atténuation	100%	Ce projet vise à titre principal l'atténuation, à travers la lutte contre la déforestation qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec la lutte contre des défis/contraintes (déforestation) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Agriculture, foresterie et autres affectations des terres)
	Réhabilitation des terres dégradées par la fixation des dunes et la conservation des sols	9 200 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la réhabilitation des terres dégradées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la neutralité de la dégradation des terres (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la restauration de la fertilité des terres agricoles (cf. Annexe 2 Adaptation - Agriculture)
	Restaurer les zones humides stratégiques	20 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la restauration des zones humides et la préservation des écosystèmes essentiels, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) et à la gestion durable et la conservation des zones humides (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement)
PARC NATIONAL D'AWLEIGATT (PNA)	Infrastructures et équipements du PNA	47 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement du parc national dans le respect des écosystèmes sensibles, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
PROJET D'INVESTISSEMENT DE RÉSILIENCE DES ZONES CÔTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST	Projet d'investissement pour le résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA)	63 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience des zones côtières face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (incursions marines, érosion côtière) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Littoral)
Total		496 700 000,0			

5. Ministère de l'équipement et des transports (MET)

Détail du marquage climatique du budget du MET en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	Contrat-programme pour l'entretien des voiries urbaines (COPREUV)	149 999 998,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Travaux d'entretien du réseau routier national	663 987 623,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE LA COOPERATION ET DE LA PROGRAMMATION	Etudes stratégiques pour le département	1 143 423,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE DES TRANSPORTS	Acquisition des équipements pour la sécurité routière	4 577 093,2	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE DES TRANSPORTS	Campagne de sensibilisation sur la sécurité routière	4 641 119,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES ETUDES DES INFRASTRUCTURES	Fonds des études des infrastructures	14 810 205,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	Construction de la route Amourj-Adel Bagrou	25 514 925,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction de la route Tidjikja-Kiffa-Kankossa-Selibabi-Kayes	91 891 900,3	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction des ponts à Nouakchott	111 327 044,9	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction du pont de Rosso sur le fleuve du Sénégal	30 982 400,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction voiries de Nouakchott	767 147 819,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Liaison Keur-Mecen-Océan	130 101 465,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Liaison route Espoir-Kaedi-Selibabi	342 818 834,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de désenclavement	190 402 804,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de voiries à l'intérieur du pays	188 140 342,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme des revêtements des RTA	113 298 347,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme des travaux de construction et réhabilitation des aéroports	187 455 497,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Reconstruction de la route Boutilimit-Aleg	122 964 047,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Reconstruction de la route Nouakchott-Boutilimit PK 108-PK 150	2 134 516,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Réhabilitation du réseau routier national	1 097 272 299,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Travaux de construction de la route Achemim-N'Beiket Lahwach	15 694 538,4	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Travaux de construction de la route Atar-Chinguetti	46 820 183,8	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet	
LABORATOIRE NATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS (LNTP)	Acquisition des équipements pour le LNTP	40 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
SOCIETE DE TRANSPORT PUBLIC (STP)	Gestion des transports publics	70 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des transports publics, en cohérence avec les défis/constraints (faible couverture du transport public) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Transport) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'efficacité et la fluidité des mobilités urbaines
SOCIETE DE TRANSPORT PUBLIC (STP)	Nouakchott Mobilité Horizon 2026	725 822 625,3	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des transports publics, en cohérence avec les défis/constraints (faible couverture du transport public) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Transport) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'efficacité et la fluidité des mobilités urbaines
Total		5 138 949 050,8			

Détail du marquage climatique du budget du MET en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	Contrat-programme pour l'entretien des voiries urbaines (COPREUVU)	122 626 485,7	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Travaux d'entretien du réseau routier national	723 901 195,7	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE LA COOPERATION ET DE LA PROGRAMMATION	Etudes stratégiques pour le département	5 122 159,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE DES TRANSPORTS	Prévention et de la sécurité routière	4 955 042,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES ETUDES DES INFRASTRUCTURES	Fonds des études des infrastructures	44 513 078,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	Construction de la route Amourj-Adel Bagrou	24 578 507,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction de la route Tidjikja-Kiffa-Kankossa-Selibabi-Kayes	113 098 396,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction des ponts à Nouakchott	112 519 181,7	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction du pont de Rosso sur le fleuve du Sénégal	30 982 400,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction voiries de Nouakchott	1 096 674 861,7	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Liaison Keur-Mecen-Océan	471 307 952,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Liaison route Espoir-Kaedi-Selibabi	253 912 828,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Pavage en pierres des grands axes	8 490 462,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Programme d'urgence intégré pour le développement de Nouakchott	686 986 980,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de désenclavement	211 017 999,4	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de voiries à l'intérieur du pays	35 323 011,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme des revêtements des RTA	23 749 724,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme des travaux de construction et réhabilitation des aéroports	321 942 133,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Reconstruction de la route Boutilimit-Aleg	65 113 158,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Reconstruction de la route Nouakchott-Boutilimit PK 108-PK 150	53 759 968,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Réhabilitation du réseau routier national	1 926 079 949,1	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
SOCIETE DE TRANSPORT PUBLIC (STP)	Travaux de construction de la route Achemim-N'Beiket Lahwach	18 243 490,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Travaux de construction de la route Atar-Chinguetti	30 842 251,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Gestion des transports publics	70 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des transports publics, en cohérence avec les défis/contraintes (faible couverture du transport public) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Transport) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'efficacité et la fluidité des mobilités urbaines	
Total		6 455 741 214,6			

Détail du marquage climatique du budget du MET en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	Contrat-programme pour l'entretien des voiries urbaines (COPREU)	200 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	rehabilitation du réseau routier national	300 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Travaux d'entretien du réseau routier national	635 993 770,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la résilience de l'infrastructure routière face aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (sécheresses, saison des pluies, tempête de sable et poussière, pluies intenses) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE LA COOPERATION ET DE LA PROGRAMMATION	Etudes stratégiques pour le département	10 000 000,0	Non évalué	75%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE DES TRANSPORTS	Acquisition des équipements pour la sécurité routière	5 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Campagne de sensibilisation sur la sécurité routière	8 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES ETUDES DES INFRASTRUCTURES	Fonds des études des infrastructures	60 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES TRANSPORTS	Appui à la Société des bacs de Rosso	10 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Centres d'examen des permis	50 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Fournitures de plaque d'immatriculation	200 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Mise aux normes des aéroports à l'intérieur du pays	430 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	Construction de la route Amourj-Adel Bagrou	100 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction de la route R'kiz-El Bezoul	20 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction de la route Tidjikja-Kiffa-kankossa-Selibabi-Kayes	1 193 916 700,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction de la route Timbedra-Boustella-Adel Bagrou	400 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction de la route Tintane-Ain Verba-Twil	30 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction du pont de Rosso sur le fleuve du Sénégal	342 982 400,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Liaison Keur-Mecen-Océan	100 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de désenclavement d'accès généralisé aux services de base	621 717 346,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de développement de la ville de Nouakchott	631 528 921,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de voiries à l'intérieur du pays	388 000 093,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme prioritaire de développement de centre ville de Nouakchott	403 440 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet mobilité urbaine Nouadhibou	40 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des transports publics, en cohérence avec les mesures d'adaptation - à effet d'atténuation également - de la CDN 3.0 relatives à la promotion de la mobilité durable et de l'accessibilité urbaine (Tableau 7 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'efficacité et la fluidité des mobilités urbaines
	Réseaux routiers de triange de l'espoir Monguel Sawata Barkoel	500 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Travaux de construction de la route Achemim-N'Beiket Lahwach	87 352 564,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Travaux de construction de la route Atar-Chinguetti	253 624 014,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet	
SOCIETE DE TRANSPORT PUBLIC (STP)	Gestion des transports publics	65 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des transports publics, en cohérence avec les défis/contraintes (faible couverture du transport public) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Transport) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'efficacité et la fluidité des mobilités urbaines
	Nouakchott Mobilité Horizon 2026	200 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des transports publics, en cohérence avec les défis/contraintes (faible couverture du transport public) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 2 Atténuation - Transport) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation en même temps qu'il contribue à l'efficacité et la fluidité des mobilités urbaines
Total		7 286 555 808,0			

6. Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (MHUAT)

Détail du marquage climatique du budget du MHUAT en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Aménagement et viabilisation	32 147 135,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Développement urbain des wilayas	10 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CELLULE DU PROGRAMME NATIONAL DE REGROUPEMENT DES LOCALITES	Regroupement des localités	107 605 123,9	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation et la réduction des pressions sur les ressources, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement du regroupement des villages (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CELLULE INFORMATIQUE	Informatisation du MHUAT	6 394 480,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DELEGATIONS REGIONALES	Equipeement des Délégations régionales/MHUAT	26 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	30 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un schéma d'aménagement du territoire résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire)
	Stratégie de la sédentarisation	12 500 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE	Etudes architecturales	2 546 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la conduite d'études architecturales y compris sur des enjeux climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Mise en place d'un Référentiel architectural	1 998 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Promotion de l'architecture et l'esthétique	3 446 826,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la promotion de l'architecture y compris sur des enjeux climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
DIRECTION DE L'HABITAT	Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Habitat	8 758 377,1	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des enjeux économiques et sociaux
	Promotion de l'habitat	12 983 380,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation de façon marginale mais identifiable
	Promotion des matériaux locaux	2 264 680,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au développement économique de filières locales
DIRECTION DE LA CARTOGRAPHIE ET DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Couverture cartographique et géodésique	38 640 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la fourniture de données géospatiales essentielles pour l'analyse des risques climatiques et la planification des mesures de résilience, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET REGULATION DE LA CONSTRUCTION	Elaboration des normes et classification	1 467 200,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'élaboration de critères de sélection des entreprises visant à renforcer la résilience y compris climatique des infrastructures, en cohérence avec les "politiques, stratégies, programmes, plans et actions pour le renforcement de la résilience du secteur et l'adaptation au changement climatique" identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Elaboration d'un guide de supervision et contrôle	1 482 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le contrôle de l'application de normes de construction visant à renforcer la résilience des infrastructures, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation de façon marginale mais identifiable
	Elaboration d'une politique de construction	1 450 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'élaboration de normes de construction visant à renforcer la résilience des infrastructures, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

DIRECTION DE MAINTENANCE	Entretien et réhabilitation de bâtiments administratifs	29 172 407,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS	Construction et réhabilitation des bâtiments administratifs	223 969 247,2	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Etudes et suivi	72 616 114,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de justice	105 818 860,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de santé	584 950 895,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de souveraineté	75 934 957,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures des chancelleries et ambassades	36 955 407,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures enseignement supérieur	339 999 994,8	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures islamiques	22 947 734,8	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures jeunesse et sport, commerce et loisirs	245 198 450,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme Spécial du Hodh Chargui/volet habitat	129 970 970,2	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES ETUDES, DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPERATION	Etudes, recherche et développement	6 480 181,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la conduite d'études et recherches y compris sur des enjeux climatiques, en cohérence avec les "politiques, stratégies, programmes, plans et actions pour le renforcement de la résilience du secteur et l'adaptation au changement climatique" identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DES OPERATION URBAINES	Aménagement des places publiques au niveau de la ville de Nouakchott	32 902 356,9	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement d'espaces verts et le boisement, en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) relatifs à la mise en place d'un aménagement et d'une gestion durables de la ville Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Exécution et mise en œuvre des plans de lotissement des villes intérieures	10 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Planification et lotissement des villes	1 390 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Révision du plan général de la ville de Nouakchott	4 170 200,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT, DE LA PLANIFICATION ET DE LA REGLEMENTATION URBAINE	Elaboration d'une politique nationale urbaine	2 200 860,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des enjeux économiques et sociaux
ETABLISSEMENT D'EXECUTION DES TRAVAUX REALISES EN MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION (ETRM-L)	Projet de construction d'une clôture du Parc National d'Awleigatt (PNA)	44 740 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Total		2 269 101 840,6			

Détail du marquage climatique du budget du MHUAT en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Aménagement des places publiques au niveau de la ville de Nouakchott	15 732 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement d'espaces verts et le reboisement, en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) relatifs à la mise en place d'un aménagement et d'une gestion durables de la ville Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Aménagement et viabilisation	17 269 698,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Appui à l'Établissement de Rénovation et Réhabilitation de la Ville de Tintane	7 500 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Développement urbain des wilayas	7 800 092,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CELLULE DU PROGRAMME NATIONAL DE REGROUPEMENT DES LOCALITES	Regroupement des localités	59 041 344,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation et la réduction des pressions sur les ressources, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement du regroupement des villages (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CELLULE INFORMATIQUE	Informatisation du MHUAT	1 234 820,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DELEGATIONS REGIONALES	Équipement des Délégations régionales/MHUAT	11 997 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	34 986 415,9	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un schéma d'aménagement du territoire résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire)
	Études prospectives	1 380 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE	Etudes architecturales	3 268 560,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la conduite d'études architecturales y compris sur des enjeux climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Mise en place d'un Référentiel architectural	2 890 556,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Promotion de l'architecture et l'esthétique	2 484 720,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la promotion de l'architecture y compris sur des enjeux climatiques, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
DIRECTION DE L'HABITAT	Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Habitat	1 958 040,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des enjeux économiques et sociaux
	Promotion de l'habitat	8 358 628,8	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation de façon marginale mais identifiable
	Promotion des matériaux locaux	560 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au développement économique de filières locales
DIRECTION DE LA CARTOGRAPHIE ET DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Couverture cartographique et géodésique	19 139 552,9	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la fourniture de données géospatiales essentielles pour l'analyse des risques climatiques et la planification des mesures de résilience, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET REGULATION DE LA CONSTRUCTION	Elaboration des normes et classification	1 735 200,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'élaboration de critères de sélection des entreprises visant à renforcer la résilience y compris climatique des infrastructures, en cohérence avec les "politiques, stratégies, programmes, plans et actions pour le renforcement de la résilience du secteur et l'adaptation au changement climatique" identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Elaboration d'un guide de supervision et contrôle	1 496 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le contrôle de l'application de normes de construction visant à renforcer la résilience des infrastructures, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'atténuation de façon marginale mais identifiable
	Elaboration d'une politique de construction	1 716 800,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'élaboration de normes de construction visant à renforcer la résilience des infrastructures, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE MAINTENANCE	Entretien et réhabilitation de bâtiments administratifs	25 473 315,9	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS	Construction de la voirie bitumée à Tintane	10 490 305,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Construction et réhabilitation des bâtiments administratifs	364 731 540,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Etudes et suivi	58 451 127,3	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Gestion Administrative	1 721 040,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de justice	36 484 422,8	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de santé	1 338 945 924,9	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de souveraineté	67 091 551,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures des chancelleries et ambassades	49 946 243,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures éducatives fondamentales et secondaires	992 558 195,7	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures enseignement supérieur	531 676 772,4	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures islamiques	8 570 354,3	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures jeunesse et sport, commerce et loisirs	255 972 635,5	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local	947 429 652,1	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Programme Spécial du Hodh Chargui/volet habitat	51 792 817,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet	
DIRECTION DES ETUDES, DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPERATION	Etudes, recherche et développement	5 994 817,4	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la conduite d'études et recherches y compris sur des enjeux climatiques, en cohérence avec les "politiques, stratégies, programmes, plans et actions pour le renforcement de la résilience du secteur et l'adaptation au changement climatique" identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DES OPERATION URBAINES	Planification et lotissement des villes	17 788 840,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT, DE LA PLANIFICATION ET DE LA REGLEMENTATION URBAINE	Elaboration d'une politique nationale urbaine	1 771 080,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des enjeux économiques et sociaux
	Elaboration des outils de planification urbaine	1 492 860,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des enjeux économiques et sociaux
Total		4 968 932 922,3			

Détail du marquage climatique du budget du MHUAT en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Aménagement et viabilisation	16 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Appui à l'Etablissement de Rénovation et Réhabilitation de la Ville de Tintane	7 500 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Développement urbain des wilayas	10 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CELLULE DU PROGRAMME NATIONAL DE REGROUPEMENT DES LOCALITES	Regroupement des localités	50 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'anticipation des risques climatiques par l'encadrement de l'urbanisation et la réduction des pressions sur les ressources, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement du regroupement des villages (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	20 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers l'intégration de la résilience aux risques climatiques dans la planification et l'aménagement du territoire, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un schéma d'aménagement du territoire résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire)
DIRECTION DE L'HABITAT	Promotion des matériaux locaux	3 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la construction de logements avec des matériaux locaux résilients au climat (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue au développement économique de filières locales
DIRECTION DE LA CARTOGRAPHIE ET DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Couverture cartographique et géodésique	1 500 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la fourniture de données géospatiales essentielles pour l'analyse des risques climatiques et la planification des mesures de résilience, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la mise en place d'un système de planification et de gestion urbaine résilient au changement climatique (cf. Annexe 2 Adaptation - Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE MAINTENANCE	Entretien et réhabilitation de bâtiments administratifs	5 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS	Construction et réhabilitation des bâtiments administratifs	300 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Etudes et suivi	30 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de justice	50 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures de souveraineté	85 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures des chancelleries et ambassades	70 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures enseignement supérieur	300 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures islamiques	25 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Infrastructures jeunesse et sport	200 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme d'urgence 2 pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Education	200 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme d'urgence 2 pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Santé	300 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme d'urgence pour la modernisation de la ville de Nouakchott/Composante Santé	309 680 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local/Composante Education	1 728 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le développement local/Composante Santé	1 929 600 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	DIRECTION DES ETUDES, DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPERATION	Etudes, recherche et développement	2 000 000,0	Adaptation	50%
DIRECTION DES OPERATION URBAINES	Planification et lotissement des villes	30 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Total		5 672 280 000,0			

7. Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (MHA)

Détail du marquage climatique du budget du MHA en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Construction d'une station de pré-traitement (déboureur) à Béni Nagi	116 316 720,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'augmentation de la capacité de production du système d'Aftout Essahli pour pallier la montée de la turbidité lors de la période de l'hivernage, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe Adaptation 2 - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs sanitaires et de salubrité
	Pôle de distribution de la ville de Nouakchott - réservoirs de sécurité	120 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la capacité de stockage et de distribution d'eau potable de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Programme spécial du Hodh Chargui	124 651 549,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau et aux services de base dans le Hodh Chargui, région particulièrement vulnérable, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet AEP de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal	19 143 993,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers la sécurisation et la diversification de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal ainsi que pour plusieurs autres villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet AEP Dhar - phase II (AEP Aïoun et Djiguenni)	65 880 482,4	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'alimentation en eau potable des villes d'Aïoun et Djiguenni à partir de la nappe Dhar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'assainissement de la ville de Nouakchott	705 288 083,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'amélioration de l'assainissement de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation, notamment Nouakchott identifiée comme prioritaire (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Nouadhibou à partir de Boulanouar	150 187 901,1	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers le renforcement de la production et de la distribution d'eau pour la ville de Nouadhibou et la localité de Boulanouar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet sectoriel eau et assainissement	20 518 374,5	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation de trois réserves de sécurité de 5000 m ³ chacune	35 108 700,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la capacité de stockage et de distribution d'eau potable de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Réhabilitation et renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott	44 552 377,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers la réhabilitation et le renforcement du réseau de distribution de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Remise à niveau des stations de production, des réseaux d'évacuation et de distribution de la SNDE	500 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers la remise à niveau des stations de production et les réseaux d'eau potable pour assurer la continuité et la résilience de l'approvisionnement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Sécurisation et renforcement AEP Nouakchott à partir de la nappe d'Idini	144 720 247,3	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire l'adaptation, à travers la sécurisation et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de Nouakchott à partir de la nappe d'Idini, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

CENTRE NATIONAL DES RESSOURCES EN EAU (CNRE)	Amélioration de la connaissance hydrogéologique de la zone du Nord	15 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la connaissance des ressources en eau de la zone Nord, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Équipement du nouveau siège du CNRE et équipements de laboratoire	16 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Etude hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar	10 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la connaissance hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Etudes d'implantation géophysiques et hydrogéologiques et contrôle des forages	6 370 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la facilitation de la réalisation de forages par des études géophysiques et hydrogéologiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Inventaire des points d'eau de trois wilayas Assaba et les deux Hodhs	5 800 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Mise en place d'un système d'alerte précoce SAP-MR (inondation et sécheresse) région du fleuve Sénégal site pilote Boghé	7 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la mise en place d'un système d'alerte précoce pour les inondations, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (pluies intenses, inondations) identifiés dans la CDN 2021-2030, aléas identifiés comme prioritaires pour le secteur Eau & Assainissement (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement)
	Réalisation d'un réseau piézométrique national de suivi des nappes phase 1	40 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration du suivi des nappes souterraines par un réseau piézométrique national, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau, baisse du niveau piézométrique) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les zones humides et oasis de l'Adrar et Tagant	7 200 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement et la sensibilisation à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les zones humides et les oasis en partenariat avec les régions et les communautés locales, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement)
Suivi des champs captants	10 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet	
DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT	Projet d'étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes de Mauritanie (PETAIV)	3 183 322,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes mauritaniennes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans les lieux publics et accompagnement	37 264 191,1	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation d'infrastructures d'assainissement dans les lieux publics de plusieurs villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation des travaux d'assainissement dans les villes d'Atar et Selibabi	23 900 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement d'infrastructures d'assainissement pluvial dans les villes d'Atar et Sélibabi, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE	Création et équipement des points d'eau	26 864 460,4	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et l'atteinte des ODD en lien avec les résultats attendus de la Stratégie Nationale pour un Accès Durable à l'Eau et l'Assainissement (SNADEA), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs (G5 Sahel)	12 721 643,7	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations de deux Hodhs et l'atteinte des ODD en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation et renforcement des AEP	272 740 750,3	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation et le renforcement des systèmes d'AEP, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES	AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi	39 980 681,1	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de 3 barrages (Aghmamin, Levtah et Barbara)	9 663 912,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface et renforcer la résilience aux sécheresses, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de 4 barrages (Emourt Jaghve, Ligweissi, Ehel Sidelhaj et El Veiniye)	49 815 393,3	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface et renforcer la résilience aux sécheresses, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de 5 barrages	27 228 932,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface et renforcer la résilience aux sécheresses, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Étude des bassins versants de Karakoro, Niorde et Gharfa	4 196 499,5	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'étude des bassins versants de Karakoro, Niorde et Gharfa pour mieux mobiliser les eaux de surface afin de construire de grands barrages dans ces zones, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet intégré de valorisation des ressources en eau dans les deux Hodhs (PIVRE)	12 171 374,9	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la valorisation des ressources en eau de surface dans les deux Hodhs par la réalisation de barrages de rétention d'eau afin de renforcer la résilience climatique, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DE LA COOPÉRATION	Mise en place d'un système national d'information sur l'eau et l'assainissement (SNIEA)	598 404,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)	Acquisition d'équipements pour l'ONAS (camions, pelles, pompes etc.)	70 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott, de Rosso, de Kaedi, d'Aleg et d'Atar	59 709 888,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de plusieurs villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott	68 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées de Nouakchott	40 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension et la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Paiement des impayés 2022 de l'ONAS	2 773 494,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers les impayés versés pour des projets d'adaptation de l'ONAS Ces projets contribuent à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Plan de riposte aux inondations de l'hivernage 2023	32 583 324,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers la mise en place d'un plan de riposte aux inondations, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (pluies intenses, inondations) identifiés dans la CDN 2021-2030, aérés identifiés comme prioritaires pour le secteur Eau & Assainissement (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement)
	Pompage des eaux des mares de Nouakchott	74 361 468,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le pompage des eaux stagnantes des mares de Nouakchott pour réduire les risques sanitaires et d'inondation, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de Nouakchott	15 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réhabilitation et maintenance de la station d'épuration du réseau E U de Nouakchott	50 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation et la maintenance de la station d'épuration, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à la valorisation et la réutilisation des boues de vidange (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales pour la ville de Rosso	50 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

Détail du marquage climatique du budget du MHA en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	AEP des localités à partir des ouvrages Dhar	176 419 250,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'AEP des localités rurales à partir des ouvrages du Dhar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction d'une station de pré-traitement (débourbeur) à Béni Nagi	402 566 501,3	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'augmentation de la capacité de production du système d'Aftout Essahli pour palier la montée de la turbidité lors de la période de l'hivernage, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs sanitaires et de salubrité
	Pôle de distribution de la ville de Nouakchott - réservoirs de sécurité	75 148 436,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la capacité de stockage et de distribution d'eau potable de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet AEP de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal	17 456 884,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation et la diversification de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal ainsi que pour plusieurs autres villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet AEP Dhar - phase II (AEP Aïoun et Djiguenni)	220 688 367,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'alimentation en eau potable des villes d'Aïoun et Djiguenni à partir de la nappe du Dhar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'assainissement de la ville de Nouakchott	200 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'assainissement de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation, notamment Nouakchott identifiée comme prioritaire (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Nouadhibou à partir de Boulanouar	121 451 983,8	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la production et de la distribution d'eau pour la ville de Nouadhibou et la localité de Boulanouar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet sectoriel eau et assainissement	19 045 676,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réhabilitation et renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott	104 052 921,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation et le renforcement du réseau de distribution de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Sécurisation et renforcement AEP Nouakchott à partir de la nappe d'Idini	212 999 157,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de Nouakchott à partir de la nappe d'Idini, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

CENTRE NATIONAL DES RESSOURCES EN EAU (CNRE)	Amélioration de la connaissance hydrogéologique de la zone du Nord	12 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la connaissance des ressources en eau de la zone Nord, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Etude hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar	12 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la connaissance hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Etudes d'implantation géophysiques et hydrogéologiques et contrôle des forages	10 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la facilitation de la réalisation de forages par des études géophysiques et hydrogéologiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Inventaire des points d'eau de trois wilayas Assaba et les deux Hodhs	7 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	7 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement et la sensibilisation à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) et avec l'intégration des impacts du changement climatique dans les plans de gestion
	Projet pilote d'exploration des eaux profondes	51 530 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'exploration des ressources en eaux profondes pour des villes souffrant de pénurie d'eau afin de sécuriser les sources d'approvisionnement, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Réalisation d'un réseau piézométrique national de suivi des nappes phase 1	40 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration du suivi des nappes souterraines par un réseau piézométrique national, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau, baisse du niveau piézométrique) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Renforcement des capacités du CNRE	11 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Sécurisation de l'exploitation des eaux souterraines de la nappe du Dhar à travers des études hydrogéologiques et de modélisation de la nappe de continental intercalaire	19 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation de l'exploitation des eaux souterraines de la nappe du Dhar par des études hydrogéologiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Suivi des champs captants	10 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Suivi des eaux de surface	4 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration du suivi des eaux de surface face au dérèglement du régime des oueds lié aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
Suivi télémètre des ressources en eau	5 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration du suivi télémétrique des ressources en eau, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux	
DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT	Projet d'étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes de Mauritanie (PETAIV)	2 194 801,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes mauritaniennes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans les lieux publics et accompagnement	16 597 580,7	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation d'infrastructures d'assainissement dans les lieux publics de plusieurs villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation des travaux d'assainissement dans les villes d'Atar et Sélilabi	38 974 852,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le développement d'infrastructures d'assainissement pluvial dans les villes d'Atar et Sélilabi, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE	Création et équipement des points d'eau	152 938 595,6	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et l'atteinte des ODD en lien avec les résultats attendus de la Stratégie Nationale pour un Accès Durable à l'Eau et l'Assainissement (SNADEA), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local	144 069 851,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension et la généralisation de l'accès aux services de base incluant l'eau potable et l'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs (GS Sahel)	9 530 325,4	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations de deux Hodhs et l'atteinte des ODD en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant (ZHAT)	2 991 107,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les régions des deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation et renforcement des AEP	155 054 615,4	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation et le renforcement des systèmes d'AEP, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES	AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi	28 292 228,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de 5 barrages	46 028 686,8	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface et renforcer la résilience aux sécheresses, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction et mise en service de 2 unités de dessalement d'eau de mer d'une capacité totale de 1500 m ³ /jour pour le Port de Ndiago	55 524 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la diversification des ressources en eau par recours au dessalement de l'eau de mer à Ndiago, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Contrôle et suivi des travaux de construction et de réhabilitation de cinq barrages dans les wilayas de deux Hodhs et l'Inchiri (1HC, 4HG et 1Inchiri)	1 920 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Etude d'aménagement du bassin versant de Guebou	6 364 151,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'aménagement du bassin versant de Guebou pour mieux mobiliser et gérer les eaux de surface face au dérèglement des régimes hydrologiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Mise à niveau du barrage Foum Gleita	3 945 396,7	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet d'étude d'alimentation de Bouhdié, Aleg, Magta-Lahjar, Sangrava, Moudjeria et Tidjikja à partir du fleuve Sénégal	3 990 824,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'élaboration d'une étude actualisée pour l'alimentation en eau potable de plusieurs villes à partir du fleuve Sénégal, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet d'étude d'identification de 30 ouvrages de mobilisation des eaux de surface (barrages, bassins, digues et diguettes)	5 873 805,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude d'identification de sites propices pour de nouveaux ouvrages de mobilisation des eaux de surface, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'AEP de 165 localités situées dans le biseau sec à partir du fleuve Sénégal	1 990 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'AEP de 165 localités situées sur le biseau sec dans le Brakna et le Tagant à partir du fleuve et l'aménagement de centaines d'hectares à destination agriculture, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet intégré de mobilisation de l'eau (PIME)	7 108 501,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation de 36 barrages dans 9 wilayas, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
Projet intégré de valorisation des ressources en eau dans les deux Hodhs (PIVRE)	10 951 058,7	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la valorisation des ressources en eau de surface dans les deux Hodhs par la réalisation de barrages de rétention d'eau afin de renforcer la résilience climatique, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal	
Réhabilitation et construction de cinq barrages dans les wilayas de deux Hodhs et l'Inchiri (1HC, 4HG et 1Inchiri)	12 903 523,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation et la construction de barrages dans les wilayas des deux Hodhs et de l'Inchiri pour mobiliser les eaux de surface, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal	

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DE LA COOPERATION	Mise en place d'un système national d'information sur l'eau et l'assainissement (SNIEA)	598 404,6	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA QUALITE DE L'EAU	Campagne de contrôle de la qualité des eaux en Mauritanie	8 760 455,3	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Acquisition des véhicules	3 380 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
DIRECTION DU CONTROLE ET DU SUIVI DES PROJETS	Etude d'impact des actions gouvernementales en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement au niveau national	2 999 999,8	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)	Entretien et réhabilitation des stations et des systèmes de pompage des eaux usées	30 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'entretien et la réhabilitation des stations et systèmes de pompage des eaux usées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott	53 173 160,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Gestion et exploitation du réseau d'assainissement de l'Université de Nouakchott	11 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la gestion et l'exploitation du réseau d'assainissement de l'Université de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Païement des impayés 2022 de l'ONAS	5 420 216,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers les impayés versés pour des projets d'adaptation de l'ONAS Ces projets contribuent à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Programme prioritaire de développement de la ville de Nouakchott - Travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, Kaédi, Aleg, Akjoujt, Atar et Bassiknou	96 307 723,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales dans les moughataas de Rosso, Kaédi, Aleg, Akjoujt, Atar et Bassiknou, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de curage et de nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, Kaédi, Aleg, Akjoujt, Atar et Bassiknou	70 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de plusieurs villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de Nouakchott	60 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de remblayage des mares de Nouakchott	74 625 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le remblayage des mares de Nouakchott pour réduire les risques d'inondation et atténuer les risques sanitaires, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Remblayage des mares de la moughataa de Dar Naim	21 477 797,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le remblayage des mares à Dar Naim pour réduire les risques d'inondation et atténuer les risques sanitaires, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales pour la ville de Rosso	10 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
OFFICE NATIONAL DES SERVICES D'EAU EN MILIEU RURAL (ONSER)	Acquisition du matériel roulant	20 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Construction et réhabilitation des locaux de l'ONSER (Kiffa, Sélibabi et Rosso)	21 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Réhabilitation des réseaux AEP de l'ONSER	24 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation des réseaux d'AEP de l'ONSER, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement du fonctionnement des AEPs	30 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement du fonctionnement des systèmes d'AEP gérés par l'ONSER, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renouvellement des équipements d'exhaure	75 000 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renouvellement des équipements d'exhaure afin de garantir la pérennité des systèmes d'approvisionnement en eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Transfert des sites solaires en sites hybrides	25 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique

SOCIETE NATIONALE D'EAU (SNDE)	Extension de la capacité de production du site de Dhar (composante hydraulique et électrique)	120 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension de la capacité de production d'eau potable du site de Dhar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Mise à niveau de réseaux de distribution et de renforcement de la production dans les 28 villes identifiées	248 314 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la mise à niveau les réseaux de distribution et le renforcement de la production d'eau potable dans 28 villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement)
	Mise à niveau des réseaux de distribution et de renforcement de la production dans les 22 villes identifiées comme connaissant des problèmes de desserte en eau potable	222 471 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la mise à niveau les réseaux de distribution et le renforcement de la production d'eau potable dans 22 villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Mise en place d'un centre de formation aux métiers de l'eau	30 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Programme de maintenance des sites de production	100 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Programme de transition vers le comptage numérique pour Nouakchott et Nouadhibou	100 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Réhabilitation du magasin général de la SNDE et son équipement en logiciel	10 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Remise à niveau du système d'AEP à partir de Dhar	27 030 800,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation et le renforcement du système d'AEP à partir du Dhar afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable pour les villes bénéficiaires, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Transition énergétique des ouvrages de production vers le solaire	30 000 000,0	Atténuation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la décarbonation du mix énergétique des sites de production de la SNDE par des installations d'énergie solaire, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la promotion de l'énergie solaire (cf. Annexe 1 Atténuation - Solaire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques
SOCIETE NATIONALE DES FORAGES ET PUIITS (SNFP)	Acquisition de 2 ateliers de forage (reliquat)	20 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Acquisition des camions d'accompagnement pour la mise à niveau des trois anciens ateliers de forage	70 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Contrat programme (travaux de forages)	101 853 981,1	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation de forages pour améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural et pastoral, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet pilote de réalisation de 9 forages de reconnaissance profonds 500m par forage	85 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet pilote vise à explorer les eaux profondes par la réalisation de forages de reconnaissance, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement des capacités des ressources humaines de la SNFP	10 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
Total	4 263 015 616,6				

Détail du marquage climatique du budget du MHA en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	AEP des localités à partir des ouvrages Dhar	38 676 595,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'AEP des localités rurales à partir des ouvrages du Dhar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction d'une station de pré-traitement (débourbeur) à Béni Nagi	125 922 986,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'augmentation de la capacité de production du système d'Aftout Essahli pour palier la montée de la turbidité lors de la période de l'hivernage, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs sanitaires et de salubrité
	Pôle de distribution de la ville de Nouakchott - réservoirs de sécurité	284 881 679,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la capacité de stockage et de distribution d'eau potable de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Programme saoudien de réalisation des forages et de développement rural en Afrique - Phase V	75 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural par la réalisation de forages, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la sécurité hydrique (cf. 5.1.3. Vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques) et à l'AEP des populations (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet AEP de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal	754 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation et la diversification de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal ainsi que pour plusieurs autres villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet AEP Dhar - phase II (AEP Aïoun et Djiguenni)	12 987 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'alimentation en eau potable des villes d'Aïoun et Djiguenni à partir de la nappe du Dhar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'extension d'adduction d'eau d'Aftout Essahli (Phase II)	52 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension et la sécurisation du système d'adduction d'eau d'Aftout Essahli pour garantir un approvisionnement résilient des populations en eau potable, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la sécurité hydrique (cf. 5.1.3. Vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques) et à l'AEP des populations (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet de renforcement de la résilience rurale de Mauritanie par la gestion et le développement des ressources en eau à des fins domestiques, productives et écosystémiques	61 600 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des services d'approvisionnement en eau potable et assainissement (AEP) inclusifs, durables et adaptés au changement climatique, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la sécurité hydrique (cf. 5.1.3. Vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques) et à l'AEP des populations (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Nouadhibou à partir de Boulanouar	69 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement de la production et de la distribution d'eau pour la ville de Nouadhibou et la localité de Boulanouar, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet sectoriel eau et assainissement	277 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Sécurisation et renforcement AEP Nouakchott à partir de la nappe d'Idini	496 308 547,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de Nouakchott à partir de la nappe d'Idini, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Travaux de renforcement et sécurisation énergétique du système de pompage de l'axe Nord du complexe Dhar	300 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation énergétique du système de pompage de l'Aftout Essahli pour assurer la continuité et la résilience climatique de l'AEP de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la sécurité hydrique (cf. 5.1.3. Vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques) et à l'AEP des populations (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux

CENTRE NATIONAL DES RESSOURCES EN EAU (CNRE)	Amélioration de la connaissance hydrogéologique de la zone du Nord	12 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la connaissance des ressources en eau de la zone Nord, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau, baisse du niveau piézométrique) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Acquisition d'un atelier complet d'essai de pompage	12 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Etude hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar	12 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de la connaissance hydrogéologique du système aquifère de l'Aoukar, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau, baisse du niveau piézométrique) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Etudes d'implantation géophysiques et hydrogéologiques et contrôle des forages	6 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la facilitation de la réalisation de forages par des études géophysiques et hydrogéologiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Inventaire des points d'eau de trois wilayas Assaba et les deux Hodhs	2 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	1 000 000,0	Adaptation	100%	Ce projet vise à titre principal l'adaptation, à travers le renforcement et la sensibilisation à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) et avec l'intégration des impacts du changement climatique dans les plans de gestion
	Réalisation d'un réseau piézométrique national de suivi des nappes phase 1	32 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration du suivi des nappes souterraines par un réseau piézométrique national, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau, baisse du niveau piézométrique) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Renforcement des capacités du CNRE	11 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Sécurisation de l'exploitation des eaux souterraines de la nappe du Dhar à travers des études hydrogéologiques et de modélisation de la nappe de continental intercalaire	19 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la sécurisation de l'exploitation des eaux souterraines de la nappe du Dhar par des études hydrogéologiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Suivi des champs captants	2 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Suivi des eaux de surface	4 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration du suivi des eaux de surface face au dérèglement du régime des oueds lié aux aléas climatiques, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux	
DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT	Etude diagnostique d'assainissement des villes du Brakna	4 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude diagnostique pour planifier le développement de l'assainissement dans le Brakna, en cohérence avec les mesures de la CDN 3.0 relatives à la réalisation des systèmes d'assainissement pluvial dans les villes à risque élevé (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Etude diagnostique d'assainissement des villes du Gorgol	4 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude diagnostique pour planifier le développement de l'assainissement dans le Gorgol, en cohérence avec les mesures de la CDN 3.0 relatives au développement des infrastructures d'assainissement collectif (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Etude diagnostique d'assainissement des villes du Hodh Gharbi	9 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude diagnostique pour planifier le développement de l'assainissement dans le Hodh Gharbi, en cohérence avec les mesures de la CDN 3.0 relatives au développement des infrastructures d'assainissement collectif (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'assainissement de la ville de Nouakchott	600 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'assainissement de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation, notamment Nouakchott identifiée comme prioritaire (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes de Mauritanie (PETAIV)	3 016 579,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers une étude pour l'assainissement inclusif dans cinq villes mauritaniennes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans les lieux publics et accompagnement	20 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation d'infrastructures d'assainissement dans les lieux publics de plusieurs villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation des travaux d'assainissement dans les villes d'Atar et Selibabi	21 400 000,0	Adaptation	50%	Ce projet vise à titre secondaire l'adaptation, à travers le développement d'infrastructures d'assainissement pluvial dans les villes d'Atar et Selibabi, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE	Création et équipement des points d'eau	117 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et l'atteinte des ODD en lien avec les résultats attendus de la Stratégie Nationale pour un Accès Durable à l'Eau et l'Assainissement (SNADEA), en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Programme national d'accès généralisé aux services de base pour le développement local	207 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension et la généralisation de l'accès aux services de base incluant l'eau potable et l'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs (G5 Sahel)	83 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations de deux Hodhs et l'atteinte des ODD en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant (2HAT)	181 531 264,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les régions des deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Réalisation et renforcement des AEP	110 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation et le renforcement des systèmes d'AEP, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE L'HYDROLOGIE ET DES BARRAGES	Actualisation des études techniques et élaboration des études détaillées d'impact environnemental et social pour la réalisation des barrages de Karakoro au Guidimakha et Tarf El Mehroud au Hodh El Gharbi	30 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des études techniques nécessaires à la réalisation d'ouvrages hydrauliques résilients, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la sécurité hydrique (cf. 5.1.3. Vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques) et à la mobilisation des ressources en eau de surface (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement)
	AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi	18 800 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'amélioration de l'AEP de la zone rurale de l'Aftout Echarghi, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de 3 barrages (Aghmamin, Levtah et Barbara)	27 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface et renforcer la résilience aux sécheresses, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction de 5 barrages	40 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction de barrages pour mobiliser les eaux de surface et renforcer la résilience aux sécheresses, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Construction et mise en service de 2 unités de dessalement d'eau de mer d'une capacité totale de 1500 m ³ /jour pour le Port de Ndiago	60 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la diversification des ressources en eau par recours au dessalement de l'eau de mer à Ndiago, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Contrôle technique du barrage de Segueil	19 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Expertise internationale pour la réalisation de 3 barrages & contrôle des travaux	5 000 000,0	Non évalué	50%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Mise à niveau du barrage Fom Gleita	19 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet d'étude d'alimentation de Bouhdié, Aleg, Magta-Lahjar, Sangrava, Moudjeria et Tidjikja à partir du fleuve Sénégal	16 000 000,0	Adaptation	75%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'élaboration d'une étude actualisée pour l'alimentation en eau potable de plusieurs villes à partir du fleuve Sénégal, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Projet d'AEP de 165 localités situées dans le biseau sec à partir du fleuve Sénégal	898 100 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'AEP de 165 localités situées sur le biseau sec dans le Brakna et le Tagant à partir du fleuve et l'aménagement de certaines d'hectares à destination agriculture, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet intégré de mobilisation de l'eau (PIME)	185 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation de 36 barrages dans 9 wilayas, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet intégré de valorisation des ressources en eau dans les deux Hodhs (PIVRE)	117 066 667,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la valorisation des ressources en eau de surface dans les deux Hodhs par la réalisation de barrages de rétention d'eau afin de renforcer la résilience climatique, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
Réhabilitation et construction de cinq barrages dans les wilayas de deux Hodhs et l'Inchiri (1HC, 4HG et 1Inchiri)	75 775 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation et la construction de barrages dans les wilayas des deux Hodhs et de l'Inchiri pour mobiliser les eaux de surface, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal	

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DE LA COOPERATION	Mise en place d'un système national d'information sur l'eau et l'assainissement (SNIEA)	9 200 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA QUALITE DE L'EAU	Campagne de contrôle de la qualité des eaux en Mauritanie	8 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Diagnosics de station de traitement et base de données	3 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DU CONTROLE ET DU SUIVI DES PROJETS	Etude d'impact des actions gouvernementales en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement au niveau national	3 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Programme de mise à niveau de la DCS	1 100 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)	Entretien et réhabilitation des stations et des systèmes de pompage des eaux usées	40 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'entretien et la réhabilitation des stations et systèmes de pompage des eaux usées, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Gestion et exploitation du réseau d'assainissement de l'Université de Nouakchott	11 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la gestion et l'exploitation du réseau d'assainissement de l'Université de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Programme prioritaire de développement de la ville de Nouakchott - Travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales de Nouakchott dans les moughataas de Teyarett, Dar Naim, Arafat, Ksar et Sebkhá	300 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers l'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales dans les moughataas de Nouakchott, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de curage et de nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de Rosso, Kaédi, Aleg, Akjouit, Atar, et Bassiknou	40 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales de plusieurs villes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de curage et nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de Nouakchott	40 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'assainissement des villes à haut risque d'inondation (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
OFFICE NATIONAL DES SERVICES D'EAU EN MILIEU RURAL (ONSER)	Acquisition du matériel roulant	6 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Construction et réhabilitation des locaux de l'ONSER (Kiffa, Sélibabi et Rosso)	10 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Réhabilitation des réseaux AEP de l'ONSER	20 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réhabilitation des réseaux d'AEP de l'ONSER, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renforcement du fonctionnement des AEPs	20 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement du fonctionnement des systèmes d'AEP gérés par l'ONSER, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Renouvellement des équipements d'exhaure	84 000 000,0	Adaptation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renouvellement des équipements d'exhaure afin de garantir la pérennité des systèmes d'approvisionnement en eau, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau (cf. Annexe 2 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Transfert des sites solaires en sites hybrides	32 848 645,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
SOCIETE NATIONALE D'EAU (SNDE)	Programme de maintenance et de remise à niveau des pôles de production (hydraulique et énergétique)	280 000 000,0	Atténuation	25%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'atténuation, à travers la maintenance et la remise à niveau des sites de production de la SNDE dont le mix énergétique fait l'objet d'une décarbonation, en cohérence avec les mesures d'atténuation de la CDN 2021-2030 relatives à la promotion de l'énergie solaire (cf. Annexe 1 Atténuation - Solaire) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation de façon marginale mais identifiable
	Programme de modernisation et d'optimisation des réseaux de distribution de Nouakchott et Nouadhibou (déclassement, télégestion et comptages numériques)	50 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la modernisation et l'optimisation des réseaux de distribution d'eau de Nouakchott et Nouadhibou pour réduire les pertes et améliorer la desserte, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à l'AEP des populations (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement)
	Programme de renforcement et d'extension des capacités de production, des réseaux de transport et de distribution dans les centres urbains de l'intérieur (phase 2)	350 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement et l'extension des capacités de production et de distribution d'eau potable de la SNDE, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives à la sécurité hydrique (cf. 5.1.3. Vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques) et à l'AEP des populations (cf. Annexe 3 Adaptation - Eau & Assainissement)
SOCIETE NATIONALE DES FORAGES ET PUIITS (SNFP)	Acquisition de 2 ateliers de forage	100 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Construction d'un hangar pour le stockage du matériel	20 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Contrat programme (travaux de forages)	186 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la réalisation de forages pour améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural et pastoral, en cohérence avec la lutte contre les vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation en même temps qu'il contribue à des objectifs économiques/sociaux
	Renforcement des équipements de foration	40 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
Total		7 185 214 962,0			

8. Ministère de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP)

Détail du marquage climatique du budget du MPIMP en 2024 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE MAURITANIE DES AFFAIRES MARITIMES (AMAM)	Acquisition d'équipements au profit de l'AMAM	9 375 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE LA PISCICULTURE CONTINENTALES (ADPPC)	Appui à l'Agence de développement de la pêche continentale et de la pisciculture (ADPPC)	4 687 500,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement des capacités institutionnelles de l'ADPPC, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement des capacités pour le suivi et la gestion des pêches continentales (cf. Annexe 2 Adaptation - Pêche) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal.
CABINET	Acquisition d'équipements au profit de la société du Chantier Naval	23 437 500,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Amélioration des installations du centre de qualification et de formation aux métiers	2 250 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Appui au marché de poisson de Nouakchott	39 375 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Ndiago	37 500 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Tanit	28 125 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPÉRATION	Projet de développement de la chaîne de valeur et création d'emploi	2 710 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
GARDE CÔTE DE MAURITANIE	Acquisition d'équipements au profit des garde-côtes de Mauritanie	67 500 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
INSTITUT MAURITANIE DE RECHERCHES Océanographiques ET DES PÊCHES (IMROP)	Appui à la recherche halieutique	37 717 684,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des études/recherches utiles à la restauration des écosystèmes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Carénage de bateau	25 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
OFFICE NATIONAL D'INSPECTION SANITAIRE DES PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (ONISPA)	Protection des consommateurs des produits halieutiques	8 905 955,2	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Total		286 583 639,4			

Détail du marquage climatique du budget du MPIMP en 2025 (budget exécuté)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE LA PISCICULTURE CONTINENTALES (ADPPC)	Appui à l'Agence de développement de la pêche continentale et de la pisciculture (ADPPC)	5 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers le renforcement des capacités institutionnelles de l'ADPPC, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement des capacités pour le suivi et la gestion des pêches continentales (cf. Annexe 2 Adaptation - Pêche) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
CABINET	Acquisition d'équipements au profit de la société du Chantier Naval	25 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Amélioration des installations du centre de qualification et de formation aux métiers	2 800 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Appui au marché de poisson de Nouakchott	39 375 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Etudes et recherches	4 006 946,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des études/recherches utiles à la restauration des écosystèmes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de construction d'une station de pisciculture	19 987 924,4	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction d'une station de pisciculture, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de la pêche et de la pisciculture en zone rurale (cf. Annexe 2 Adaptation - Pêche) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de modernisation du Port des pêches artisanales de Nouadhibou	20 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet du développement intégré du port de Tanit	34 999 936,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet réfection des locaux MPIMP	3 343 013,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Réseaux eau potable et eau non potable, réseaux d'assainissement avec station d'épuration et émissaire en mer	6 500 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la limitation des impacts sur l'environnement de la gestion des eaux usées du secteur, en cohérence avec la lutte contre des vulnérabilités/impacts (dégradation des ressources en eau) identifiés dans la CDN 2021-2030 (cf. Tableau 3 Adaptation - Eau & Assainissement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Ndiago	37 500 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Viabilisation et opérationnalisation du Port de Tanit	28 125 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet	
DIRECTION DE LA PECHE ARTISANALE ET DE L'AQUACULTURE MARINE	Construction et équipement de deux centres de pêche continentale (Néma et Kankossa)	20 998 442,2	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction et l'équipement de deux centres de pêche continentale, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de la pêche et de la pisciculture en zone rurale (cf. Annexe 2 Adaptation - Pêche) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPÉRATION	Projet de développement de la chaîne de valeur et création d'emploi	4 628 530,4	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
GARDE CÔTE DE MAURITANIE	Acquisition d'équipements au profit des garde-côtes de Mauritanie	72 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
INSTITUT MAURITANIE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES ET DES PECHEES (IMROP)	Appui à la recherche halieutique	34 746 050,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des études/recherches utiles à la restauration des écosystèmes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Carénage de bateau	7 474 369,1	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
OFFICE NATIONAL D'INSPECTION SANITAIRE DES PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (ONISPA)	Protection des consommateurs des produits halieutiques	7 999 825,4	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
Total		374 485 036,6			

Détail du marquage climatique du budget du MPIMP en 2026 (budget prévisionnel)

Chapitre	Sous-chapitre	Montant (MRU)	Marquage climat	Pondération (%)	Justification
CABINET	Acquisition d'équipements au profit de la société du Chantier Naval	50 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Amélioration des installations du centre de qualification et de formation aux métiers	31 146 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Etudes et recherches	3 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des études/recherches utiles à la restauration des écosystèmes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au renforcement de la résilience des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité (cf. Annexe 2 Adaptation - Environnement) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Inspection des navires de pêches	7 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
	Projet de construction d'une station de pisciculture	100 000 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers la construction d'une station de pisciculture, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 2021-2030 relatives au développement de la pêche et de la pisciculture en zone rurale (cf. Annexe 2 Adaptation - Pêche) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
	Projet de construction de l'ouvrage maritime du PK 93	50 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet de modernisation du Port des pêches artisanales de Nouadhibou	252 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Ndiago	100 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COOPÉRATION	Viabilisation et opérationnalisation du Port de Tanit	50 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
	Projet de développement de la chaîne de valeur et création d'emploi	157 000 000,0	Non évalué	100%	Nécessite plus de détails sur le projet
GARDE CÔTE DE MAURITANIE	Acquisition d'équipements au profit des garde-côtes de Mauritanie	100 000 000,0	Neutre	100%	Ne poursuit pas un objectif principal ou secondaire en matière climatique
INSTITUT MAURITANIEN DE RECHERCHES Océanographiques ET DES PÊCHES (IMROP)	Construction d'un navire de recherche halieutique	465 400 000,0	Adaptation	50%	Ce projet contribue à titre secondaire à l'adaptation, à travers des études/recherches utiles à la restauration des écosystèmes, en cohérence avec les mesures d'adaptation de la CDN 3.0 relatives au suivi et à l'évaluation de l'impact des changements climatiques sur le milieu, sur les ressources et sur la dynamique océanique et côtière (cf. Annexe 3 Adaptation - Pêche) Ce projet contribue à cet objectif d'adaptation sans que cet objectif ne soit dominant/principal
Total		1 365 546 000,0			